

## L'art de s'empêtrer entre revers et débâcles

*Les déboires de l'Algérie officielle ne se comptent  
plus et c'est le peuple qui trinque*



Lire page 2

*Réaction de la famille Benbarka  
aux allégations du "Guardian" ...*

Les vaines tentatives de dénigrement à l'encontre de Mehdi Benbarka ne peuvent occulter sa farouche opposition au colonialisme et à l'impérialisme



Page 3

*La Wilaya de Casa-Settat prend les devants*

**Le télétravail montre  
le bout du nez**



Page 4

**Bahaa Trabelsi**

*L'écrivaine qui croit dur  
comme fer en le pouvoir de  
l'éducation et de la culture*



Page 12

**Le déficit commercial  
s'est accentué de 26,4%**



Page 10

# L'art de s'empêtrer entre revers et débâcles

*Les déboires de l'Algérie officielle ne se comptent plus et c'est le peuple qui trinque*



L'année 2021 marque le déclin de la diplomatie algérienne qui a accumulé durant toute l'année dernière une succession de camouflets diplomatiques et dont les manœuvres sournoises pour porter atteinte aux intérêts du Maroc et à son intégrité territoriale sont tombées à l'eau.

Le dernier camouflet infligé à l'Algérie et ses pantins du Polisario est la carte reconnaissant la marocanité du Sahara publiée par la Confédération africaine de football (CAF) sur son portail officiel, à quelques jours du début de la Coupe d'Afrique des nations au Cameroun qui se tiendra du 9 janvier au 6 février 2022. Dans cette carte, les frontières du Royaume intègrent sans aucune ambiguïté les provinces du Sud.

S'ajoute à cela un autre revers infligé cette fois-ci par la chaîne qatarie Al-Jazeera et la Ligue arabe qui ont adopté la carte du Maroc intégrant le territoire du Sahara, même si le soi-disant envoyé de l'Algérie pour le Sahara et le Maghreb, le sieur Ammar Belani, avait tenté récemment de minimiser l'importance de la carte officielle des pays arabes publiée par la Ligue arabe, arguant que celle-ci n'avait pas clairement «délimité» les frontières de ces pays. Mais cet argument est captieux, car, en plus de cette carte, les informations publiées dans le site officiel de la Ligue arabe et concernant la superficie du Maroc (710850 km<sup>2</sup>) et les pays limitrophes, à savoir la Mauritanie au sud et l'Algérie à l'est, prennent le contre-pied de la déclaration fallacieuse d'Ammar

Belani qui semble prendre la place du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui n'a plus donné signe de vie depuis le 18 décembre. Dans une intention satirique, le journaliste algérien, Hicham Aboud, n'a pas manqué de lancer un avis de recherche pour retrouver le ministre disparu.

En outre, presque aucun pays dans le monde arabe ne soutient le régime algérien et ses thèses concernant le Sahara marocain. Ainsi, la dernière réunion ministérielle des ministres arabes de l'Habitat, qui s'est tenue le 14 décembre à Amman, a appelé à la nécessité de respecter la géographie et la souveraineté des Etats et de veiller, dans tous les événements organisés par les organes, fédérations et organisations affiliés au Conseil des ministres arabes de l'habitat, à publier la carte complète et indivisible du monde arabe. De même que le Conseil suprême du Conseil de coopération du Golfe a réitéré, le 14 décembre 2021, ses positions constantes en faveur de la marocanité du Sahara et de la préservation de la sécurité et de la stabilité du Maroc et de son intégrité territoriale.

En octobre dernier, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2602 (2021) renouvelant le mandat de la Minurso pour une année, soit jusqu'au 31 octobre 2022. Cette résolution constitue une victoire pour la diplomatie marocaine et un cuisant échec du régime militaire algérien et de sa diplomatie.

En effet, la nouvelle résolution, comme l'a expliqué l'ambassadeur

marocain Omar Hilale, s'inscrit dans le sillage des quatre dernières résolutions du Conseil de sécurité et «conforte et confirme le continuum du processus des tables rondes avec ses modalités et avec ses quatre participants - le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Polisario - en tant que seul et unique cadre pour le règlement" de ce différend régional.

L'on sait que le régime algérien a fait une campagne rageuse contre le processus des tables rondes avant l'adoption de ladite résolution. C'est le diplomate marocophile, Ammar Belani, qui avait souligné que l'Algérie avait informé officiellement le Conseil de sécurité de l'ONU de son opposition au format de table ronde pour les négociations sur le règlement du conflit au Sahara.

«Nous confirmons notre rejet formel et irréversible de ce format dit de table rondes», devenu «contreproductif», avait déclaré Ammar Belani à l'agence de presse officielle APS. Néanmoins, le régime politico-militaire algérien a échoué à imposer ses conditions à la communauté internationale, d'où sa grande déception après l'adoption de cette résolution par une écrasante majorité (13 voix pour et 2 abstentions, soit aucun pays au sein du Conseil de sécurité n'a exprimé son appui aux thèses de l'Algérie et ses sbires du Polisario ».

En outre, le régime algérien refuse d'assumer sa responsabilité dans le dossier du Sahara sous prétexte que les deux parties dans ce conflit sont le Maroc et le Polisario. Cet argument ne tient pas la route

et tout le monde sait que le régime d'Alger est la principale partie dans l'affaire du Sahara. Récemment, un haut responsable de l'administration des Etats-Unis a désigné le Maroc et l'Algérie comme les principales parties dans cette affaire, tout en faisant fi des séparatistes du Polisario.

«Concernant le Maroc et l'Algérie, nous avons maintenu un envoyé de l'ONU, Staffan de Mistura, l'un des diplomates les plus expérimentés au monde. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les parties pour garantir que Staffan soit nommé à ce poste», a assuré ce haut responsable américain lors du briefing de fin d'année sur la situation dans la région du Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA).

«L'Algérie, qui a créé le mouvement séparatiste du Polisario, finance toute la campagne de propagande contre le Maroc», a souligné l'agence de presse italienne (ASI), faisant observer que «les Etats-Unis ont joué un rôle clé dans l'adoption des dernières résolutions du Conseil, qui ont révélé encore une fois l'implication du régime algérien dans ce différend régional», selon une dépêche de la MAP.

Ce média italien a également indiqué que «ce dossier ne concerne que le Maroc et l'Algérie», estimant que «le choix de l'administration américaine de ne pas évoquer le Polisario n'est pas anodin ».

«En la citant nommément dans ses différentes résolutions, le Conseil de sécurité considère l'Algérie comme une partie au conflit et non plus comme un simple observateur ou un pays voisin », a commenté l'ASI.

L'année 2021 a été marquée par les tentatives du régime algérien et ses relais de faire pression sur l'administration de Biden pour qu'elle revienne sur la décision de Donald Trump reconnaissant la souveraineté du Maroc sur son Sahara. Toutes ces tentatives se sont avérées des coups d'épée dans l'eau.

Bref, tant d'efforts consentis vainement et d'énormes moyens financiers dilapidés par le régime algérien notamment en 2021 pour des causes perdues au détriment de tout un peuple qui en a ras-le-bol, le hirak comme les interminables files des Algériens pour s'approvisionner en denrées essentielles tout en étant rares sur le territoire algérien sont là pour le prouver.

Mourad Tabet

## Réaction de la famille Benbarka aux allégations du "Guardian"

# Les vaines tentatives de dénigrement à l'encontre de Mehdi Benbarka ne peuvent occulter sa farouche opposition au colonialisme et à l'impérialisme

Suite à la publication tendancieuse du média britannique « The Guardian », le 26 décembre 2021, sous le titre, clairement versant vers le sensationnel : « Le leader de l'opposition marocaine, Mehdi Benbarka, était-il un espion comme révélé par les dossiers de la guerre froide ? », la famille du martyr, en la personne de Bachir Benbarka, a rendu publique une déclaration exprimant son regret face à ses attaques pernicieuses, systématiquement et paradoxalement distillées conjoncturellement, souvent à l'approche de la commémoration de l'anniversaire de son enlèvement et son assassinat.

Le communiqué de la famille Benbarka indique que le journal « l'Observer », affilié au « Guardian », a, quant à lui, repris les mêmes thèses fallacieuses formulées dans un article du journaliste tchèque Peter Zedek paru dans l'hebdomadaire français « l'Express » en juillet 2007.

Bachir Benbarka a déclaré, par ailleurs, que sa famille n'a pas été surprise par ces accusations, sciemment concoctées et crapuleusement ciblées car nombreux sont les ennemis du défunt et ses adversaires politiques et idéologiques qui ne cessent de s'acharner à décrédibiliser son action militante historique et sa lutte conséquente contre toutes les formes du néocolonialisme, de l'impérialisme transcendant les sacrifices consentis pour les affaires de son pays mais aussi les valeurs universelles relatives au bien-être et à l'épanouissement de l'humanité.

D'aucuns, déplore la déclaration de la famille Benbarka, ont effrontément prétendu, s'appuyant sur des faits totalement subjectifs et superflus, que le martyr Mehdi Benbarka était espion tantôt à la solde d'une partie étrangère, tantôt opérant au profit de services internationaux de renseignements. Ainsi, « si aujourd'hui nous retons ça prétendue affiliation aux services tchécoslovaques (StB), nous ne serons pas étonnés si demain l'on « révélait » qu'il était agent de l'Agence américaine CIA ou peut-être même du marocain « Cab1 », a-t-elle ajouté.

Recherchant probablement l'attractivité médiatique du sensationnel, voire à des fins lucratives suspicieuses, les auteurs de ces publications n'ont même pas pris la peine de vérifier la véracité des faits, ni d'analyser les événements révélés par certains services gouvernementaux sur lesquels on aurait levé le secret dans un processus de déclassification temporelle, encore moins formuler une lecture historique objective du contexte mondial lors de cette période particulière de ce

qu'on appelle communément la guerre froide ».

En tout état de cause, en se penchant sur les « thèses » véhiculées par l'académicien tchèque Jean Cora, se référant, sans aucun sens du recoupement, de la vérification et de l'investigation supposés être les règles techniques mais aussi déontologiques requises pour tout travail de recherche, aux documents des services de renseignements tchèques déclassifiés, l'on réalise qu'il n'a rien du journaliste ou de l'académicien dont la qualification intellectuelle suppose l'observation des règles précitées.

Là-dessus, l'on conclut qu'il ne maîtrise nullement les règles de fonctionnement du monde de l'espionnage, certes mystérieux, mais tout de même abordable car il semble ignorer que lesdits documents ne sont que des matières premières qui requièrent, pour leur examen, un effort d'analyse, de recoupement et particulièrement de contextualisation historique, politique et même idéologique.

A ce propos, il convient de rappeler, ne serait-ce que pour colmater les vides et insuffisances intellectuellement et journalistiquement désœuvrés, que Prague renfermait pendant la période que traversent lesdites publications, les sièges de diverses organisations internationales progressistes telles que l'Union mondiale des syndicats des travailleurs, l'Union internationale des étudiants et d'autres. C'était, en outre, le passage obligé des leaders et dirigeants politiques enrôlés dans ces organisations, à l'instar de ceux s'activant dans l'Organisation de la solidarité des peuples africains et asiatiques (OSPAA), à même de favoriser l'accès à Cuba ou à certaines capitales africaines et asiatiques. A cet effet, tous ces déplacements par ailleurs de militantisme et de solidarité étaient financés par la trésorerie de ces organisations à travers ses partenariats et conventions avec les commissions locales de solidarité, à l'image, à titre d'exemple, de la commission tchèque qui était le pont de passage de l'aide financière prodiguée par le bloc socialiste à l'époque.

Pour rappel, là-dessus, feu Mehdi Benbarka avait occupé la fonction de membre du secrétariat de l'OSPAA et celle de vice-président de la commission de Fonds de solidarité, de même qu'il y était responsable de « la collecte des aides financières dédiées aux mouvements de libération nationale des pays du tiers-monde. Il était également pressenti président de la Commission préparatoire du « congrès de la solidarité des peuples



d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine (le tricontinental)...

Aussi, suffirait-il amplement d'infirmer foncièrement toutes les allégations provenant d'incompétence et de naïveté ou d'intérêts crapuleux ou politiques, de remémorer les analyses de Mehdi Benbarka quant à la situation du Maroc, de l'Afrique et du tiers-monde et de faire pertinemment observer que son action nécessitait le partage et l'échange d'opinions, de visions et de conceptions avec des responsables politiques ou diplomatiques et penseurs et théoriciens de l'histoire des idées politiques et économiques à l'échelle mondiale...

Outre la déclaration de la famille Benbarka, l'USFP, la grande famille du martyr Mehdi, en fustigeant l'acharnement du «

Guardian », et de « l'Express » qui dénote d'une indigence intellectuelle manifeste et d'une certaine concomitance d'intérêts confus et obscurs, qui plus est, vise un leader nationaliste, tiermondiste reconnu aussi bien au niveau national que régional, continental et international, a réitéré, en plein milieu des préparatifs de son 11ème Congrès national la revendication à l'égard du gouvernement français de lever le secret sur les circonstances et tenants et aboutissants de tout ce qui se rapporte à l'affaire de l'enlèvement et l'assassinat du martyr Mehdi Benbarka, et de réclamer également au gouvernement marocain de positivement interagir avec toutes les demandes et interrogations de la justice française y afférentes.

Rachid Meftah

## La Wilaya de Casa-Settat prend les devants

# Le télétravail montre le bout du nez



Des semaines à venir difficiles sur le plan sanitaire. Alors que l'épidémie de Covid-19 poursuit sa progression inquiétante au Maroc, une explosion des nouvelles contaminations est observée à Casablanca. La métropole continue en effet de concentrer l'essentiel des nouveaux cas de contaminations au Covid-19, avec 1352 nouveaux cas sur les 2328 enregistrés samedi 1er janvier 2022. La wilaya de la région de Casablanca-Settat a, dans ce sens, exhorté toutes les administrations publiques, les collectivités territoriales, les institutions, les entreprises et les sociétés publiques et privées au niveau de la région, à inciter leurs personnels à travailler à distance autant que faire se peut.

Dans un communiqué, la wilaya explique que cette démarche intervient dans le cadre des mesures visant à lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, en tenant compte de l'évolution de la situation épidémiologique suite à la hausse du nombre des contaminations aux nouveaux variants, et en consolidation des efforts visant à lutter contre cette pandémie, à même de préserver la santé des citoyennes et des citoyens.

La wilaya de la région de Casablanca-Settat insiste également sur la nécessité d'adhérer à toutes les mesures édictées concernant l'obligation de disposer du pass vaccinal pour accéder aux lieux de travail et aux unités de production, de veiller à ce que tous les employés et ouvriers soient vaccinés, de respecter les mesures préventives dans les administrations et unités de production, de continuer à prendre les précautions nécessaires telles que le port correct du masque, la mise à disposition des moyens et matériels de stérilisation ainsi que la distanciation physique.

### Le télétravail, entre vie professionnelle et vie personnelle

Avant, le télétravail était perçu comme quelque chose de négatif. On soupçonnait les salariés de ne pas vraiment travailler lorsqu'ils étaient chez eux. Avec la crise du coronavirus, le soupçon a été déconstruit et on a trouvé dans le télétravail un moyen de ne pas cesser l'activité.

En effet, depuis plus d'un an et demi, de nombreux Marocains se sont habitués à travailler chez eux. Réunions sur Zoom et conversations avec les collègues sur Teams: le télétravail est devenu leur nouvelle routine. Et beaucoup y ont pris goût. «Mais afin que le télétravail fonctionne, il ne faut pas que les salariés y soient contraints», explique la sociologue Mona Sedrati. «Le télétravail est vécu comme quelque chose de positif dans la mesure où il a été choisi et correspond aux besoins des personnes», explique-t-elle. Et d'ajouter : «Il doit être encadré et clairement défini, sinon de chaque côté un flou peut s'installer».

Pour cette spécialiste, ce qui est compliqué dans le télétravail, c'est que «la séparation entre vie professionnelle et vie personnelle est moins nette car il n'y a pas de séparation spatiale. «Car le professionnel empiète sur le privé, parasite la vie de famille, surtout si on n'a pas de réel espace pour travailler», ajoute Mona Sedrati. Selon elle, «il faut une grande rigueur de la part du télétravailleur et aussi une grande confiance de la part de l'encadrant pour éviter cette difficulté».

Mohamed Khamlache, un jeune cadre casablancais qui fait trois jours de télétravail par semaine, nous explique qu'il a mis en place une mé-

thode efficace pour réussir à dissocier vie personnelle et vie professionnelle. Il s'habille comme pour aller au bureau. Sa journée commence à une heure précise et se termine aussi à une heure précise. Il avertit ses collaborateurs et son superviseur quand il est en pause. Il a aussi la chance d'avoir une pièce consacrée au travail. «Il faut être extrêmement discipliné et imposer des limites», dit-il. «Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut qu'on se déconnecte, qu'il faut arrêter de répondre à ses mails la nuit, ou le week-end mais en même temps tout le monde le fait, parce qu'il veut montrer qu'il est investi et veut évoluer dans sa carrière», souligne-t-il. Et de préciser : «Si vous passez des heures en réunion en ligne à la maison, au lieu de passer des heures en réunion au bureau comme vous en aviez l'habitude, vous avez juste gardé la partie la plus désagréable de la vie de bureau pour l'amener chez vous et la rendre encore pire».

Mohamed Khamlache nous explique également que les jours où il télétravaille, il est souvent beaucoup plus productif. «Aucune perte de temps dans les transports, on peut mieux s'organiser, être plus autonome, efficace et productive», dit-il. «Je me sens plus libre de m'organiser comme je le souhaite et plus indépendant. Bref pour moi, c'était du stress en moins et une meilleure qualité de vie. Ce qui me permettait d'effectuer les tâches de manière plus efficace», estime le jeune homme.

### Renforcement des mesures préventives au sein des écoles

Si la wilaya de la région de Casablanca-Settat encourage le télétravail, le ministère de l'Éducation

vernement, Mustapha Baitas, le ministère de l'Éducation nationale s'emploiera à renforcer les mesures préventives appliquées au sein des écoles, notant que l'interaction avec l'évolution de la situation épidémiologique à l'intérieur des écoles se fera de manière locale, à travers la coordination des responsables des établissements scolaires avec les responsables du ministère de l'Éducation nationale au niveau régional, ainsi que les autorités provinciales, conformément aux dispositions du décret-loi réglementant l'urgence sanitaire.

Il a, par ailleurs, souligné que les efforts déployés par le Royaume lui ont fait éviter un revers épidémique qui aurait affecté le secteur économique. «Nous avons constaté une augmentation des cas d'infection au Covid-19 au cours de la dernière période, malgré les mesures préventives et les importants efforts de vaccination», a-t-il mis en garde, ajoutant qu'il a été prouvé scientifiquement que si nous n'avions pas pris ces mesures, la situation aurait été différente, tant au niveau des pertes humaines qu'au niveau économique. Et d'ajouter que les décisions prises par le pouvoir exécutif, sur la base des recommandations du comité scientifique, ont contribué à la préservation des acquis économiques, tout en évitant de recourir aux dures décisions appliquées actuellement par certains pays du voisinage européen, tels que la fermeture complète et la quarantaine.

Mehdi Ouassat

## Le télétravail à travers le monde

Tous les pays pour lesquels on dispose de données comparables ont enregistré une hausse des taux de télétravail durant la pandémie de Covid-19, hausse dont l'ampleur varie toutefois sensiblement.

- En Australie, en France et au Royaume-Uni, 47% des employés ont télétravaillé pendant les confinements en 2020. Au Japon, qui n'a pas instauré de confinement généralisé, le taux de télétravail est passé de 10% à 28% entre décembre 2019 et mai 2020.

- Les secteurs à forte composante numérique, tels que les services d'information et de communication, les services professionnels, scientifiques et techniques ainsi que les services financiers ont affiché les taux de télétravail les plus élevés pendant la pandémie, plus de 50% des employés y ayant eu recours en moyenne.

- Les taux de télétravail durant la pandémie ont été plus élevés dans les grandes entreprises que dans les petites, ce qui reflète une plus faible adoption du numérique dans ces dernières et leur spécialisation dans des activités se prêtant moins au travail à distance.

- Les travailleurs ayant un niveau de qualification élevé étaient plus susceptibles de télétravailler pendant la pandémie. Aux États-Unis, par exemple, le taux de télétravail des personnes titulaires d'un diplôme de master ou d'un doctorat était 15 fois supérieur à celui des employés peu qualifiés.

- Dans la plupart des pays pour lesquels on dispose de données, les taux de télétravail des femmes pendant la pandémie ont été nettement supérieurs à ceux observés chez les hommes ; l'écart était toutefois plus restreint au Danemark, en Suède et au Royaume-Uni.

- La productivité perçue à domicile semble être fortement corrélée au désir de travailler depuis chez soi. Cependant, si la plupart des entreprises et des individus s'attendent à recourir davantage au télétravail qu'avant la pandémie, seule une proportion relativement faible d'employés devrait télétravailler à temps plein à l'avenir.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

# Forte mobilisation de la police de Tanger à la veille du nouvel an

À la dernière heure de 2021, les gens s'empressaient de rentrer chez eux, tandis que les policiers prenaient place aux barrages judiciaires et points de contrôle mis en place au niveau des axes routiers de Tanger, en application des mesures décrétées par les autorités publiques.

Pour la deuxième année consécutive, la nuit du nouvel an a été une exception à Tanger, une ville où les festivités se poursuivent jusqu'au matin du premier jour du nouvel an. Cette année, une atmosphère de calme s'est installée dans les rues de la ville, après la décision de la fermeture des restaurants et des cafés à 23h30 et le couvre-feu nocturne dans la nuit du nouvel an.

Une noble mission que les éléments de la préfecture de police de Tanger ont accompli, de manière continue et avec sérieux et dextérité, dans ces circonstances exceptionnelles, à l'instar des autres agents de sécurité mobilisés au niveau national. Ce dévouement avait pour but ultime d'assurer la sécurité des personnes et des biens, préserver la santé publique et contrer la propagation de la pandémie.

À cet effet, plus de 2.400 agents de sécurité ont été déployés au niveau des barrages judiciaires installés au niveau des entrées de la ville de Tanger, les axes les plus im-

portants, les places publiques, la bande côtière (Corniche) et les lieux sensibles, ainsi que dans les quartiers et les zones résidentielles, en vue d'assurer une couverture globale du territoire urbain de la ville du Détroit.

"Cette année a été marquée par la prise de mesures visant deux objectifs. Le premier est d'assurer la sécurité des citoyens et de protéger leurs biens, et cela fait partie des mesures régulières qui sont prises chaque année à cet effet, tandis que le second objectif consiste à appliquer les décisions de l'autorité publique en matière de prise de mesures préventives pour lutter contre la propagation de la pandémie de Covid-19", a souligné le commissaire divisionnaire, préfet-adjoint de police de Tanger, Abdelkebir Farah, dans une déclaration à la presse à cette occasion.

À l'approche de minuit, les unités policières, appuyées par des agents des Forces auxiliaires, ont commencé à exhorter les citoyens à respecter les mesures exceptionnelles annoncées par le gouvernement pour la nuit du 31 décembre 2021 au 1er janvier 2022, conformément aux dispositions juridiques liées à la gestion de l'état d'urgence sanitaire, ainsi que pour renforcer les mesures préventives nécessaires pour contenir la propagation de la pandémie.

Ces mesures portent sur l'in-



terdiction de toutes les célébrations du nouvel an, l'interdiction d'organiser des soirées et programmes spéciaux dans les hôtels, restaurants et établissements touristiques, la fermeture des restaurants et des cafés à 23h30, et le couvre-feu nocturne dans la nuit du nouvel an de 00h00 à 06h00.

Concernant les mesures de sécurité prises au niveau de la préfecture de police de Tanger, en cette fin d'année, le responsable a précisé que les services de sécurité de Tanger ont mis en œuvre la stratégie adoptée par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), et ce à l'instar de tous les services

décentralisés au niveau du territoire national.

Dans ce sens, plusieurs barrages judiciaires et points de contrôle ont été mis en place, avec la mobilisation des différents services de sécurité pour veiller méticuleusement à la préservation de la sécurité des personnes et des biens et au respect des mesures sanitaires préventives visant à endiguer la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, et des décisions de fermeture des "lieux publics".

En plus des barrages et des points de contrôle fixes, installés dans différents coins de la ville, des

unités policières mobiles ont sillonné les différents axes routiers, les quartiers et les espaces publics pour assurer le strict respect du couvre-feu nocturne, interroger les contrevenants sur le motif de leur déplacement, et orienter les personnes autorisées à se déplacer la nuit.

Animés d'une forte volonté et d'une foi inébranlable, les éléments de la DGSN s'attachent à assurer leur mission noble et à répondre à l'appel du devoir avec abnégation et altruisme, ce qui les place en première ligne au service de la société, afin d'assurer la sécurité et de préserver la santé publique.

## A Marrakech, l'opération de vaccination anti-Covid se poursuit dans des conditions favorables

La campagne nationale de vaccination contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) se poursuit dans des conditions sanitaires et organisationnelles favorables au niveau de la préfecture de Marrakech, marquées notamment par un engouement remarquable pour recevoir la troisième dose.

Ainsi, le Centre de santé urbain niveau II de Massira I relevant de la Délégation préfectorale de la santé de Marrakech connaît une importante affluence des catégories ciblées par cette opération de grande envergure, sous la supervision d'un personnel médical et infirmier spécialisé, et dans le respect le plus strict des mesures préventives contre la Covid-19.

La Délégation préfectorale de la santé de Marrakech a pris toutes les mesures organisationnelles afin de garantir le bon déroulement de cette opération nationale, en plus du déploiement des ressources humaines et logistiques nécessaires dans les

différents centres de vaccination. "Nous recevons un afflux important des catégories ciblées, notamment les personnes concernées par la troisième dose", a indiqué Mohamed Kissi, médecin chef du Service du réseau des établissements de santé (SRES) de la Délégation préfectorale de la santé de Marrakech, dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée d'information en continu de la MAP.

Faisant savoir que l'opération de vaccination se déroule dans des conditions organisationnelles et sanitaires favorables, il a rappelé que la durée entre la deuxième et la troisième doses est désormais de quatre mois au lieu de six mois et les citoyens peuvent se rendre dans n'importe quel centre de vaccination proche de leur lieu de résidence sans problème d'adresse.

M. Kissi a, par ailleurs, appelé les citoyens à adhérer à la campagne de vaccination de la 3ème dose contre la

Covid-19, tout en continuant à respecter les mesures préventives, notamment le port du masque et la distanciation physique.

Pour sa part, Mohamed Ait Ben-nais, un jeune qui a reçu sa troisième dose, s'est félicité des conditions organisationnelles au niveau du centre de santé urbain niveau II de Massira I, ainsi que de l'attention qui lui a été accordée au cours des différentes étapes de l'opération de vaccination, appelant les citoyens ciblés à s'inscrire pleinement dans cette campagne.

Au niveau de la préfecture de Marrakech, cette campagne concerne 1.162.790 personnes qui seront vaccinées dans les différents centres de vaccination fixes et mobiles.

1.041.962 personnes ont reçu la première dose (89,62% de réalisation) et 989.656 personnes ont reçu la deuxième dose (85,11%). Quant à la troisième dose, 325.059 personnes sont ciblées, alors que 118.150 personnes ont déjà reçu cette dose.

## Le Conseil de gouvernement approuve des propositions de nomination à de hautes fonctions

Le conseil de gouvernement, réuni jeudi à Rabat sous la présidence du chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a approuvé des propositions de nomination à de hautes fonctions, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution.

Au niveau du Haut-Commissariat au plan, Mohamed Jawad Kacimi a été nommé directeur de l'Institut national de statistique et d'économie appliquée, a indiqué le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, lors d'un point de presse à l'issue du Conseil.

En ce qui concerne le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Ahmed Kadim a été nommé doyen de la Faculté de la langue arabe relevant de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, alors que Samir Fatajou a été nommé à la tête de l'École supérieure de technologie d'El Kelaâ des Sraghna, a ajouté M. Baitas.

Le Conseil de gouvernement a également approuvé la nomination de Youssef El Ouazzani au poste de doyen de la Faculté d'économie et de gestion de Guelmim et d'Abdeljalil El Idrissi au poste de doyen de la Faculté polydisciplinaire de Smara, relevant de l'Université Ibn Zohr d'Agadir.

# L'autonomisation économique des femmes au centre d'une rencontre à Tétouan



Les participants à une table ronde organisée, vendredi à Tétouan, par l'Organisation de la femme istiglalienne, ont souligné que l'autonomisation économique des femmes constitue une entrée fondamentale pour lutter contre la violence à leur égard, et un levier essentiel pour assurer leur indépendance financière, à même de favoriser un développement équilibré de la société. Les participants à cette rencontre, placée sous le thème "La violence économique et la femme, quelle approche?", ont considéré que l'autonomisation économique des femmes est un facteur important pour favoriser le décollage économique national en général, assurer l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les phénomènes qui entravent le bon développement de la société.

Les intervenants lors de cette table ronde, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres régionales initiées par l'Organisation de la femme istiglalienne, ont affirmé que les politiques et les plans nationaux sont appelés à placer les questions socio-économiques des femmes au cœur des priorités, afin que les questions et les aspirations des

femmes soient un objectif et un axe fondamental pour parvenir à un véritable développement équilibré. Dans une déclaration à la MAP, la présidente de l'Organisation de la femme istiglalienne, Khadija Zoumi, a souligné que l'organisation vise, à travers cette série de rencontres régionales, marquées par la participation d'experts en la matière, à mettre l'accent sur la question de l'autonomisation des femmes et à analyser les causes et l'origine de la violence sociale, à travers des approches réalistes et globales, malgré la complexité du phénomène, notant que l'organisation a choisi, pour chacune de ces rencontres organisées dans les différentes régions du Royaume, un thème particulier qui touche aux questions des femmes.

Mme Zoumi a précisé que les rencontres organisées ont abordé les dispositions du Code du travail et du Code de la famille, les questions et les revendications des femmes Soualilyates, et le rôle des médias dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes, notant que l'organisation istiglalienne a choisi de débattre du thème de la violence économique à l'égard des femmes lors de cet événement, marqué par la participation

de nombre d'acteurs économiques, sociaux et de la société civile intéressés par les questions des femmes. Elle a estimé que la violence économique peut être à l'origine des différentes formes de violences faites aux femmes, notant que ce type de violence a un coût élevé tant pour l'économie que pour les femmes, et provoque même l'émergence de phénomènes sociaux négatifs.

Pour sa part, Nadia Chadi, membre du Bureau exécutif de l'Organisation de la femme istiglalienne, a souligné que le choix du thème de cette rencontre n'est pas fortuit, mais il est justifié par le fait que plusieurs femmes de la région du Nord qui s'adonnaient auparavant à la contrebande vivrière ont été soumises aux "violences économiques et ont été contraintes de les supporter pour subvenir aux besoins de leurs familles".

Elle a relevé qu'après la fermeture du point de passage de Bab Sebta et l'offre d'alternatives d'emploi qui préserve la dignité des femmes, le Maroc entame une nouvelle phase transitoire qui promeut l'intérêt porté aux questions des femmes dans leur volet socioéconomique, à travers des approches réalistes et des initiatives gouvernementales concrètes.

## Divers

### Interpellation

Les éléments de police de l'arrondissement Al-Batha, relevant du district de sûreté de Fès-Médina, ont interpellé, vendredi, deux frères multirécidivistes âgés de 21 et 37 ans, pour leur implication présumée dans une affaire de possession et trafic de drogue et de psychotropes et tentative d'agression de fonctionnaires de police à l'aide d'un chien féroce.

Un officier de police a été contraint de faire usage de son arme de service en tirant deux balles de sommation pour neutraliser le danger émanant du chien lancé à son attaque, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), ajoutant que les deux suspects ont ensuite été interpellés en flagrant délit de possession de 274 comprimés psychotropes, dont 40 comprimés de type ecstasy, ainsi que 15 capsules contenant une poudre blanche soupçonnée être de la cocaïne.

Les deux mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent en vue de déterminer les circonstances de cette affaire, alors que les capsules saisies ont été soumises au laboratoire de la police scientifique pour les analyses nécessaires, selon la même source.

### Emigration clandestine

Les services de sécurité de la province de Tarfaya ont fait avorter jeudi et vendredi deux tentatives d'immigration clandestine ayant permis l'interpellation de plusieurs individus et la saisie de matériel utilisé dans ces tentatives de traversée aux Iles Canaries.

La première opération a permis l'arrestation, au nord de Tarfaya, de trois femmes et d'un enfant parmi un groupe de migrants ayant pris la fuite, et la saisie d'une embarcation pneumatique, d'une motogodille et de 4 futs d'essence, ont indiqué les autorités locales.

La deuxième tentative a été mise en échec vendredi matin par les autorités sur la plage Bousseroual, près d'Akhfenir, et a permis la saisie d'une embarcation pneumatique, 6 futs d'essence et d'une motogodille.

Les services de sécurité et les autorités locales ont intensifié ces derniers mois les opérations de contrôle des tentatives d'émigration irrégulière dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra ayant permis l'interpellation de centaines de migrants et le sauvetage de plusieurs embarcations à la dérive.

## A Oujda, une ambiance calme et normale marque le passage au nouvel an

Le passage au nouvel an s'est déroulé dans une ambiance calme et normale dans la ville d'Oujda, en raison des mesures de prévention et de précaution décrétées pour lutter contre la propagation de la pandémie de Covid-19. L'interdiction de fêter le réveillon dans les lieux publics tard la nuit a fortement impacté les célébrations, et hormis un engouement certain pour l'achat de gâteaux, constaté dans les maisons de pâtisserie et les magasins spécialisés, la soirée du nouvel an ne s'est pas démarquée des jours normaux. Devant les restrictions imposées pour des raisons sanitaires, beaucoup de familles ont fêté cette occasion chez elles, ce qui a eu pour effet, selon les professionnels, d'augmenter les ventes de gâteaux et de pâtisseries par rapport à la même période de l'année précédente.

Dans une déclaration à la chaîne d'information en continu de la MAP «M24», Mohamed, gérant d'une maison de pâtisserie du centre-ville d'Oujda,

a confirmé cet engouement constaté malgré les circonstances liées à la pandémie. Les professionnels de ce secteur ont tenu à proposer une offre abondante et adaptée à toutes les bourses, pour permettre aux clients de célébrer le passage au nouvel an dans une ambiance familiale, a-t-il indiqué. De son côté, Khalid, client de cette maison de pâtisserie, a souligné que les circonstances actuelles rendent obligatoire un respect strict des mesures décrétées par les autorités publiques, ce qui implique de fêter le réveillon chez soi.

En effet, le passage au nouvel an a été marqué par la poursuite de la propagation de la pandémie de Covid-19, ayant conduit à l'interdiction des déplacements dans la nuit de vendredi à samedi. En vue de garantir le respect des mesures prescrites et assurer la sécurité publique durant cette soirée, la préfecture de police d'Oujda a mis en place un plan d'action spécial et a déployé d'importantes ressources humaines et logistiques avec la participa-

tion de l'ensemble des unités relevant du district de sûreté d'Oujda, dont les unités de la sécurité publique, de la police judiciaire, des brigades régionales d'intervention et de la police de la circulation.

Le commissaire provincial, chef du district d'Oujda, Hamza El Bakkali El Aissaoui, a relevé, dans une déclaration à M24, que ce plan d'action sécuritaire porte notamment sur un renforcement de la présence policière dans l'ensemble des artères de la ville, dans une approche préventive visant à assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens. Des barrages judiciaires et des points de contrôles supplémentaires ont été également mis en place, en vue de mettre en œuvre les mesures relatives à la décision des autorités publiques d'interdire la circulation nocturne, a-t-il souligné, ajoutant qu'un effectif important de la police de la circulation a été déployé à cette occasion, dans le but de garantir la fluidité de la circulation et lutter contre les infractions au Code de la route.



## 100 millions de cas en Europe *Flambée des contaminations*



**E**picentre actuel de la pandémie de Covid-19, l'Europe a dépassé le cap des 100 millions de cas recensés depuis la découverte du virus en décembre 2019, soit plus du tiers du total des contaminations dans le monde, selon un comptage de l'AFP arrêté samedi à

18h45 GMT.

Les 100.074.753 contaminations recensées dans la région européenne (52 pays et territoires allant de la côte Atlantique jusqu'à l'Azerbaïdjan et à la Russie) représentent plus du tiers des 288.279.803 cas détectés dans le monde depuis le début de la pandémie.

Avec plus de 4,9 millions de contaminations enregistrées ces sept derniers jours, (59% de plus que la semaine précédente), la région fait actuellement face à des niveaux de contaminations inédits.

Les dix pays, hors micro-états, avec l'incidence (nombre de cas sur sept jours pour

100.000 habitants) la plus élevée dans le monde se situent tous en Europe, à commencer par le Danemark (incidence de 2.045), Chypre (1.969) et l'Irlande (1.964).

En France, plus d'un million de cas (1.103.555) ont été détectés ces sept derniers jours, soit près de 10% du nombre total de

cas enregistrés dans le pays depuis le début de la pandémie.

Parmi les 52 pays et territoires qui constituent la région Europe, 17 d'entre eux ont battu ces derniers jours leur record de cas détectés en une semaine.

Ces chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays. Une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste non détectée malgré l'intensification du dépistage dans de nombreux pays depuis le début de la pandémie, après la découverte du virus fin 2019. En outre, les politiques de tests diffèrent d'un pays à l'autre.

L'accélération des contaminations ne s'accompagne pas, pour l'heure, sur le continent européen, d'une hausse des décès. Une moyenne de 3.413 décès quotidiens ont été enregistrés en Europe ces sept derniers jours, en baisse de 7% par rapport à la semaine précédente. A son plus haut, ce chiffre avait atteint sur le continent 5.735 décès par jour en moyenne, en janvier 2021.

La population européenne est légèrement plus vaccinée que la moyenne mondiale. 65% des Européens sont au moins partiellement vaccinés, dont 61% le sont entièrement, contre respectivement 58% et 49% de la population mondiale, selon les données compilées par le site "Our World in Data".

## En France, masque obligatoire dès 6 ans dans les lieux publics et les transports

**L**e port du masque va être obligatoire dès 6 ans à partir de ce lundi dans les transports intérieurs, ainsi que dans les lieux recevant du public, selon un décret paru samedi au Journal officiel.

Cette obligation, qui concernait jusqu'à présent les enfants à partir de 11 ans, va s'appliquer dans les transports collectifs, bateaux, avions et véhicules (dont les taxis et VTC), ainsi que dans les gares, stations de transports publics et aéro-gares, précise le décret.

L'accès à ces espaces et moyens de transports "est refusé à toute personne qui ne respecte pas cette obligation", note le texte --la formulation étant inchangée par rapport à sa version précédente.

La même obligation va s'appli-

quer aussi dans les bâtiments recevant du public (ERP), salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usages multiples, établissements sportifs couverts, établissements de plein air, chapiteaux, établissements de culte, musées, bibliothèques et centres de documentation, magasins et centres commerciaux, marchés couverts, salles d'exposition, administrations, banques ainsi que dans les espaces permettant des regroupements dans des hôtels et établissements d'hébergement, selon le décret.

Les restaurants et débits de boisson ne pourront accueillir du public, à partir de lundi et jusqu'au 23 janvier inclus, "que si les personnes accueillies ont une place assise", indique aussi le décret, confirmant une annonce de M.

Castex.

Les enfants devront là aussi porter un masque à partir de 6 ans, et non plus de 11 ans, pour s'y déplacer.

Même obligation, jusqu'au 23 janvier, d'être assis dans les établissements sportifs couverts --avec une jauge de 2.000 places--, établissements de plein air --avec une jauge de 5.000 places-- et les salles de projections ou de spectacles --avec 2.000 personnes au maximum à l'intérieur. La vente et la consommation de nourriture et de boisson y seront interdites.

Concernant les transports, "la vente et le service pour consommation à bord d'aliments et de boissons sont interdits lors des trajets au sein du territoire métropolitain" ou des collectivités d'outre-mer, à

partir de lundi et jusqu'au 23 janvier 2022 inclus, indique aussi le décret.

Le Premier ministre Jean Castex avait annoncé lundi que la consommation de boissons et d'aliments serait "interdite dans (...) les transports collectifs, y compris longue distance".

Le décret ne donne pas de détail supplémentaire sur la consommation à bord, à part le fait que les restaurants des bateaux ne sont pas concernés. Les transporteurs devront préciser directement ce qu'il en sera sur la base d'un protocole sanitaire, a précisé Matignon à l'AFP. "En application des consignes indiquées par le Premier ministre (lundi), il n'est pas permis d'enlever le masque pour consommer de la nourriture ou des boissons" quel que soit le train, à

l'exception des Thalys et Eurostar, a par exemple indiqué un porte-parole de la SNCF.

"Des messages rappelant cette interdiction ainsi que le port du masque et les gestes barrières seront régulièrement diffusés à bord des trains et dans les gares", a-t-il ajouté, notant que la compagnie faisait "confiance dans le civisme des voyageurs". "Sur les trajets longues distances, cette mesure sera appliquée avec discernement notamment pour les jeunes enfants et pour permettre de se désaltérer", avait précisé mardi un porte-parole du ministère des Transports. Les services de restauration à bord des TGV et Intercités seront suspendus lundi, et jusqu'au 23 janvier, conformément au décret, a précisé la SNCF.

# En Afghanistan, les femmes victimes de violences abandonnées à leur sort

**M**ariée à sept ans à un homme de 80, puis à un autre, Fatema a enduré les viols, la faim et les coups jusqu'à ce qu'elle n'en puisse plus et tente de se suicider.

Après une énième fuite, elle se cache aujourd'hui dans un des rares refuges pour femmes resté ouvert en Afghanistan depuis l'arrivée au pouvoir des talibans mi-août. Les larmes aux yeux, la jeune femme de 22 ans raconte les violences conjugales comme cette fois, à 10 ans, où "ma tête s'est écrasée contre un clou dans le mur et mon crâne a craqué". "J'en suis presque morte", ajoute-t-elle.

En Afghanistan, où traditions patriarcales, pauvreté et manque d'éducation freinent depuis des décennies les droits des femmes, 87% d'entre elles ont déjà vécu une forme de violence physique, sexuelle ou psychologique, selon l'ONU. Sous l'ancien gouvernement, le pays de 38 millions d'habitants ne comptait que 24 refuges -- quasiment tous financés par la communauté internationale et mal vus par une partie de la société. Déjà très imparfait, ce système de protection s'est effondré.

Si le refuge de Fatema ferme, elle n'aura nulle part où aller: son père est décédé, ses belles-familles souhaitent la tuer. Dans son foyer, une vingtaine d'autres survivantes se cachent de leurs anciens bourreaux.

Sous couvert d'anonymat, la directrice d'une ONG raconte à l'AFP avoir suivi avec inquiétude la prise de contrôle progressive de l'Afghanistan par les talibans. Dans les provinces les plus instables, elle s'est préparée des mois à l'avance, renvoyant les pensionnaires le souhaitant dans leurs familles et en transférant d'autres.

Puis il a fallu, en panique, déplacer une centaine de femmes et d'employées vers Kaboul. Quand la capitale est tombée, les dernières sont retournées dans leurs familles, parties chez des amis ou avec le personnel. "Nous devons recommencer de zéro," déplore la directrice, qui n'a pas



encore obtenu l'autorisation de rouvrir ses refuges.

Les talibans assurent pourtant avoir changé. Fin novembre, le porte-parole du mouvement Suhail Shaheen a affirmé à Amnesty International que les femmes battues pouvaient saisir les tribunaux. Leur chef suprême, Hibatullah Akhundzada, a dénoncé en décembre les mariages forcés.

Les combattants islamistes ne sont pas prononcés officiellement sur les refuges ni n'ont ordonné leur fermeture, offrant même leur protection à certaines ONG. Insuffisant pour rassurer celles-ci: la plupart ont fermé leurs centres.

Les talibans ont rendu plusieurs visites à celui hébergeant Fatema, laissant une impression mitigée et l'"avenir incertain", selon une employée. Ils "disent que ce n'est pas un endroit sûr

pour les femmes, que leur place est à la maison.

"Une autre est moins inquiète. Ils "sont venus, ont regardé les chambres, vérifié qu'il n'y avait pas d'hommes", raconte-t-elle. "C'était bien mieux que ce à quoi nous nous attendions".

Selon plusieurs sources, certains centres officiellement fermés continuent à abriter des femmes n'ayant aucun point de chute.

Avant même la prise de Kaboul par les talibans, beaucoup de victimes ne savaient ni où, ni comment recevoir de l'aide et de graves manquements ont souvent été imputés aux institutions étatiques.

Zakia, menacée de mort par le père du mari qui la battait, se souvient que les employées du ministère des Femmes, chargé théoriquement de la

protéger, "ne m'ont même pas écoutée et m'ont dit que ma situation n'était pas si mauvaise".

Le ministère, fermé par les talibans, l'a accusée "de mentir", raconte Mina, 17 ans, qui a fui à 15 ans avec sa petite-soeur un oncle violent. Mais le système restait vital. Désormais, de nombreuses femmes, mais aussi les employées des refuges, "risquent des violences et la mort", selon Amnesty International.

Plusieurs employées disent avoir été menacées au téléphone par des talibans cherchant des membres de leurs familles. Une fonctionnaire de l'ancien ministère des Femmes raconte que des talibans ont tenté d'obtenir d'elle les adresses des refuges.

L'heure est d'autant plus critique que la situation s'aggrave. "Quand la situation économique empire, les

hommes sont sans travail, les cas de violence augmentent", décrit cette fonctionnaire.

Une inquiétude partagée par Alison Davidan, représentante d'ONU Femmes en Afghanistan: "La situation a probablement empiré (...) mais les services ont de façon générale diminué", dit-elle, précisant que l'ONU négocie la réouverture des refuges.

C'est aussi la mission que s'est fixée Mahbouba Seraj, une figure centrale de la lutte pour les droits des Afghanes. Son refuge resté ouvert a été inspecté par les talibans qui l'ont "en quelque sorte laissé tranquille". Mme Seraj souhaite continuer de discuter avec les islamistes, ayant l'espoir "qu'il va y avoir des changements". Mais elle s'inquiète surtout pour les victimes qui ne se manifestent plus: "Personne ne va s'occuper d'elles".

## Limes : L'Algérie n'est pas un partenaire fiable pour l'Europe



**L'**Algérie a démontré, à travers sa décision unilatérale et injustifiée de ne pas reconduire l'accord sur le gazoduc Maghreb-Europe (GME), qu'elle est un partenaire peu fiable et enclin au chantage envers l'Europe, a asséné le magazine italien de géopolitique "Limes". "Alger, qui avait promis (...) que l'arrêt du transit du gaz du GME n'aurait aucune répercussion sur les approvisionnements, n'a pas pu honorer ses engagements", a relevé la publication, notant que des milliards de mètres cubes de gaz devraient trouver une voie alternative.

Le magazine a mis en garde contre "une augmentation significative des coûts du gaz algérien, qui sera soumis à une opération certainement plus coûteuse que l'acheminement par canalisations sous-marines", relevant que l'Algérie se retrouve de plus en plus marginalisée, à cause de ses prises de position.

"En proie à de multiples crises internes allant de la transition post-Bouteflika au coronavirus, en passant par les incendies de ces derniers mois, l'Algérie ne peut que recourir à de telles manipulations pour détourner l'attention sur sa crise interne et

tenter de briser l'isolement international", a conclu le média.

L'annonce par l'Algérie de sa décision de ne pas reconduire l'accord sur le GME attise les inquiétudes en Europe dans le contexte de l'augmentation des prix de l'énergie et de la saison d'hiver.

Cette décision unilatérale est considérée par de nombreux analystes, observateurs et hommes politiques européens comme un chantage de la part d'Alger envers l'Europe dans un contexte de tension alimenté par Alger autour de la question du Sahara marocain.

*Un an après l'assaut du 6 janvier*

# La démocratie américaine toujours à l'épreuve

Un an après les images inouïes de partisans de Donald Trump envahissant le Capitole, les Américains peinent toujours à prendre la pleine mesure de cette attaque sans précédent contre leur démocratie.

La violence de cet assaut, qui a choqué les États-Unis et terni leur image dans le monde, est immortalisée dans les nombreuses vidéos prises le 6 janvier 2021. Des assaillants frappent des policiers avec des barres de fer, un agent écrasé sur le pas d'une porte hurle de douleur, des émeutiers en tenue de combat scandent "Pendez Mike Pence" tandis que le vice-président s'enfuit, une femme est abattue par la police dans les couloirs du Congrès. "Même pendant la Guerre civile, les insurgés n'avaient pas violé l'enceinte de notre Capitole, la citadelle de notre démocratie", a relevé le président Joe Biden en juillet. "Cela a provoqué une crise existentielle et un test pour savoir si notre démocratie pouvait survivre".

Pour le premier anniversaire de l'attaque, les démocrates du Congrès ont donc prévu des commémorations "solennelles", censées donner une perspective historique aux événements.

Mais Donald Trump a choisi, lui, un ton défiant: il compte répéter, lors d'une conférence de presse en Floride, que la présidentielle de novembre 2020 lui a été volée.

Bien qu'aucune preuve ne vienne appuyer ses propos, au cœur de l'assaut sur le siège du Congrès, des sondages montrent qu'environ deux tiers des électeurs républicains le croient. Et les élus républicains, bien conscients que le milliardaire reste le faiseur de rois dans leur camp, se sont presque tous rangés derrière lui. Car le parti veut reprendre le pouvoir lors des élections de mi-mandat de 2022. En 2024, Donald Trump pourrait même briguer un nouveau mandat. En un an, le déroulement des événements est devenu plus clair.

Bien avant le scrutin, l'impétueux président dénonçait déjà des "fraudes massives" et faisait savoir qu'il n'accepterait pas la défaite.



Lorsque la victoire de son rival fut établie, ses partisans et lui ont tenté d'invalider le dépouillement dans des États-clés à coups de plaintes et de pressions sur des dirigeants locaux. Quand toutes ces tentatives ont échoué, ils ont reporté leurs efforts sur le 6 janvier. Ce jour-là, le vice-président Mike Pence devait convoquer les deux Chambres du Congrès pour certifier la victoire de Joe Biden.

Donald Trump avait alors appelé ses partisans à une "grande manifestation à Washington". "Soyez-y, ça va être énorme!", avait-il tweeté.

En même temps, la pression montait sur Mike Pence pour qu'il stoppe la certification des résultats, sur la base de justifications légales douteuses qu'ont fait circuler des alliés du président, son chef de cabinet Mark Meadows et des élus républicains.

Tous ces éléments ont fusionné le Jour J. Tandis que le Congrès se préparait à se réunir, Donald Trump haranguait ses partisans devant la Maison Blanche, martelant que l'élection lui avait été "volée". "Si Mike Pence fait ce

qu'il faut faire, nous gagnons l'élection", avait-il ajouté à l'adresse de son numéro deux, avant d'inviter ses supporters à aller au Congrès "se battre comme des diables".

Des milliers de personnes s'étaient alors dirigées vers le Capitole, dont des membres de groupes d'extrême droite comme les Proud Boys, certains en tenue de combat, avec des casques et des gilets pare-balles.

Dans un hôtel tout près de là, des alliés de Donald Trump réunissaient une "cellule de crise", aujourd'hui soupçonnée d'avoir fait le lien entre les manifestants, le Bureau ovale et des élus républicains.

Débordés, les policiers du Capitole n'avaient pas réussi à contenir les foules. Face au chaos, la session avait été suspendue, des élus avaient fui, d'autres s'étaient cachés dans des bureaux fermés.

Il a fallu plus de six heures à la police et aux renforts fédéraux pour reprendre le contrôle des lieux.

Finalement, c'est aux premières heures du 7 janvier que le Congrès a

officialisé la victoire de Joe Biden.

Cinq personnes sont mortes pendant l'assaut, dans des circonstances confuses. Des dizaines ont été blessées.

Depuis, plus de 720 personnes ont été inculpées pour avoir participé à ce coup de force. Des premières peines ont été prononcées, dont une de cinq ans de prison pour un homme qui avait agressé des policiers.

Mais les Américains attendent toujours que les responsables politiques rendent des comptes. Juste après l'attaque, Donald Trump a bien fait l'objet d'un procès en destitution au Congrès. Il a toutefois été acquitté très rapidement grâce aux sénateurs républicains.

Les démocrates ne veulent pas en rester là. Fort de leur majorité à la Chambre des représentants, ils ont mis en place une commission d'enquête pour faire toute la lumière sur son rôle le 6 janvier.

Une de ses membres, Liz Cheney, rare républicaine à soutenir les investigations, a clairement dit que Donald Trump était dans la ligne de mire. "Ja-

mais dans l'histoire de notre pays une enquête parlementaire sur les actions d'un ancien président n'a été aussi justifiée", a-t-elle déclaré. "Nous ne pouvons pas céder face aux tentatives du président Trump de cacher ce qui s'est passé".

La commission a jusqu'ici interrogé près de 300 personnes mais elle se heurte au refus de coopérer des proches de l'ancien président. Et le temps joue contre elle: si les républicains reprennent le contrôle de la Chambre lors des élections de novembre 2022, ils pourraient mettre fin à ses travaux.

Or, pour William Galston, politologue à l'institut Brookings, "le 6 janvier était le signe avant-coureur d'un danger clair et actuel".

Certes, "la tentative d'invalider les résultats d'une élection démocratique a échoué", affirme-t-il à l'AFP. Mais "cela sera-t-il le cas dans trois ans? Ce n'est pas si évident. Parce que les personnes qui étaient déterminées à invalider les suites de l'élection de 2020 ont beaucoup appris".

## Un incendie fait rage au Parlement sud-africain au Cap

Depuis plus de six heures, un violent incendie qui n'a toujours pas été maîtrisé par les dizaines de pompiers du Cap sur place, fait rage dimanche au siège du Parlement sud-africain.

Des images aériennes sur les chaînes de télévision montrent d'immenses flammes s'échappant du toit. Le vaste édifice victorien à la façade rouge brique et blanche, qui compte plusieurs bâtiments, est enveloppé d'un épais nuage de fumée noire.

Aucune victime n'a été signalée pour l'instant. Les rues du quartier hippé ont été rapidement bouclées.

Le cordon de sécurité s'étend jusqu'aux fleurs encore étalées sur le parvis de la cathédrale Saint-Georges voisine, où ont eu lieu la veille les obsèques de Desmond Tutu, dernier héros de la lutte anti-apartheid mort le 26 décembre. Le matin même à l'aube, ses cendres ont été inhumées dans l'église au cours d'une cérémonie privée.

Le feu s'est déclaré vers 05H00 (03H00 GMT), selon les secours. Une épaisse colonne de fumée était visible à plusieurs kilomètres de distance, ont constaté des journalistes de l'AFP. Des Captoniens affolés au réveil ont rapidement partagé des photos sur les réseaux sociaux.

Selon les premières constatations des pompiers, le feu est parti de l'ancien bâtiment abritant l'Assemblée nationale avant de se propager. Le toit de l'actuelle Assemblée a été touché: "Le toit a pris feu et le bâtiment de l'Assemblée nationale est également en feu", a déclaré Jean-Pierre Smith, responsable des services de secours et d'incendie de la Ville. Une équipe de trente pompiers arrivés les premiers sur place ont lutté contre les flammes pendant plusieurs heures avant de devoir reculer face à l'intensité de l'incendie et appeler des renforts.

Environ 80 pompiers sont ac-

tuellement sur le terrain. Certains tentent, munis d'une lance à eau du haut d'une grue, de calmer le feu. "L'incendie n'est pas maîtrisé et des fissures dans les murs du bâtiment ont été signalées", a mis en garde M. Smith. "Le feu est monté actuellement au 3e étage, les premiers éléments indiquent qu'il a démarré dans les bureaux avant de se propager vers le gymnase", a-t-il poursuivi, avouant craindre "des dégâts importants". Les secours redoutent que le feu ne se propage rapidement dans ces vieilles salles ornées de riches tapis et rideaux. L'origine de l'incendie n'est pas encore connue, des enquêteurs sont sur place.

C'est au Parlement que le dernier président sud-africain blanc mort le mois dernier, FW de Klerk, a annoncé en février 1990 la fin du régime raciste d'apartheid. La ville a déjà été victime d'un important incendie en avril. Un feu sur la montagne de la Table surplombant la cité côtière s'était propagé et avait détruit des trésors de la bibliothèque de la prestigieuse Cape Town University en contrebas.

Le Cap est le siège du Parlement composé de l'Assemblée nationale et d'une chambre haute nommée Conseil national des provinces, alors que le gouvernement est installé à Pretoria.

Le Conseil de la concurrence préconise le soutien de l'amont de la filière oléagineuse

Le Conseil de la concurrence préconise de soutenir l'amont de la filière relatif à la production locale de graines oléagineuses afin d'améliorer le fonctionnement concurrentiel du marché national des huiles de table.

Pour satisfaire ses besoins en huiles brutes, le Maroc est très dépendant des importations, ce qui expose le pays à un risque de la forte flambée des cours mondiaux des matières premières sur un produit de première nécessité, fait observer le Conseil dans un avis relatif à "l'examen du respect des règles d'une concurrence libre et loyale par les producteurs et importateurs des huiles de table suite aux augmentations des prix de vente constatées sur le marché national".

Toutefois, rapporte la MAP, cette dépendance totale ne saurait être une fatalité puisque le Maroc a pu dans le passé, en particulier durant la décennie 1990, assurer plus de 10% de ses besoins en huile à partir de graines oléagineuses produites localement sauf que le développement des oléagineux ne peut se faire sans soutien de l'Etat à l'instar des céréales, précise la même source.

A ce sujet, la pandémie de la Covid-19 a montré la pertinence et l'importance de disposer d'une production locale sur un produit aussi stratégique que l'huile de table, note le Conseil, précisant que tenant compte du potentiel du Maroc en cultures oléagineuses annuelles qui s'élève à plus de 600.000 ha, il s'avère prioritaire et indispensable de développer l'amont agricole lié à la production des graines oléagineuses locales, notamment le tournesol et le colza.

Tout en enregistrant les efforts déployés par le ministère de l'Agriculture, de la pêche Maritime, du développement rural et des eaux et forêts, notamment ceux rentrant dans le cadre du contrat programme (2013-2020), le Conseil de la concurrence recommande la reconduction de ce programme en l'intégrant dans la nouvelle stratégie "Génération Green 2020-2030".

Pour améliorer le fonctionnement concurrentiel du marché national des huiles de table, le Conseil propose aussi d'encourager la consommation d'huile d'olive afin de réduire partiellement la dépendance aux huiles de graines oléagineuses, mais également de renforcer les capacités de stockage et réhabiliter le pipeline reliant la Costoma au port de Casablanca.

Il appelle aussi à encourager les opérateurs à mettre en place des mécanismes de couverture du risque, de renforcer la concurrence entre les opérateurs au niveau des points de vente et de moderniser les circuits de distribution traditionnels.

## Le déficit commercial s'est accentué de 26,4%

Le déficit commercial est ressorti en hausse de 26,4% au titre des onze premiers mois de l'année 2021. Il s'est ainsi établi à 181.015MDH, selon les indicateurs relatifs aux échanges extérieurs à fin novembre publiés par l'Office des changes.

Ces indicateurs montrent que les importations se sont accrues de 24% par rapport à fin novembre 2020 à 474,16 MMDH. C'est plus que les exportations qui ont pour leur part bondi de +22,5% (53.775MDH) à fin novembre 2021 pour se situer à 293.150MDH contre 239.375MDH un an auparavant.

Dans son Bulletin sur les indicateurs mensuels des échanges extérieurs en novembre, l'Office des changes attribue l'accroissement des importations de marchandises (+24%) à la hausse des achats de la totalité des groupes de produits, principalement des produits finis de consommation (+26.315MMDH), des produits énergétiques (+22.154MMDH) et des demi-produits (+20.132MMDH).

Il ressort, en effet, des données recueillies par l'Office que les achats des produits finis de consommation ont continué leur hausse pour atteindre 111.767MMDH à fin novembre 2021 contre 85.452MMDH à fin novembre 2020. Ce qui représente une augmentation de +30,8%.

Il est à préciser que « cette



évolution provient, essentiellement, de l'augmentation des achats des voitures de tourisme (+5.277MMDH) et de ceux des médicaments et autres produits pharmaceutiques (+5.242MMDH) attribuable à l'acquisition de vaccins anti-Covid-19 », comme l'explique l'Office précisant que la part des achats des produits finis de consommation dans le total des importations se situe à 23,6%.

La même source fait en outre état de la hausse de la facture énergétique de 49,3%, en raisons de la hausse des approvisionnements en gas-oils et fuel-oils (+10.736MMDH) tributaire de l'accroissement des prix de 39,1% (5.224 DH/T à fin novembre 2021 contre 3.756 DH/T un an auparavant), conjugué à l'élévation des quantités importées de 9,2% (6.019mT à fin novembre 2021 contre 5.513mT à fin novembre 2020).

Il faut toutefois souligner que « les importations de ce produit à fin novembre 2021 demeurent inférieures à celles affichées durant la même période en 2018 et en 2019 », a fait savoir l'Office des changes.

Analysant les données relatives aux exportations de marchandises, l'Office note que l'évolution de celles-ci a concerné tous les secteurs, essentiellement le secteur des phosphates et dérivés, celui de l'automobile et celui de l'agriculture et agroalimentaire.

Selon ces chiffres, il apparaît

que les ventes des phosphates et dérivés ont atteint 69.192MMDH à fin novembre 2021, soit une hausse de 51,9% ou +23.641MDH par rapport à la même période de l'année précédente.

Notons que « cette évolution fait suite à l'augmentation des ventes des engrais naturels et chimiques (+14.731MMDH) due à l'effet prix en hausse de 65,4% (4.595 DH/T à fin novembre 2021 contre 2.779 DH/T à fin novembre 2020) », a expliqué l'Office relevant que les quantités exportées de ce produit ont cependant enregistré une baisse de 8,6%.

En hausse de 12,8% (+8.524MMDH), les exportations du secteur automobile se sont situées à 75.080MDH à fin novembre 2021, suite à la hausse des ventes du segment de la construction (+26,2% ou +7.071MMDH) ; alors que les ventes du segment du câblage ont accusé une légère baisse de 1,1% (-253MMDH).

Il est à noter que le nombre de voitures de tourisme exportées a affiché une hausse de 12,8%, correspondant à 317.068 voitures, à fin novembre 2021 contre 281.134 à fin novembre 2020.

Egalement en hausse, les exportations du secteur « agriculture et agroalimentaire » se sont accrues de 10,2% (+5.835MMDH) en raison d'une hausse simultanée des ventes de l'industrie alimentaire et celles d'agriculture, sylviculture, chasse qui ont augmenté respectivement de 3.369MDH et

2.270MMDH au titre de la même période.

Soulignons toutefois que la part des ventes de ce secteur dans le total des exportations a perdu 2,3 points se situant à 21,5% à fin novembre 2021 contre 23,8% à fin novembre 2020.

Quant aux ventes du secteur textile et cuir, elles ont atteint 33.493MMDH contre 27.745MMDH à fin novembre 2020, ce qui correspond à une hausse de +20,7% (+5.748MMDH).

Comme le relève l'Office des changes dans son bulletin, « cette situation est tributaire de la hausse des exportations des vêtements confectionnés (+4.085MDH), des articles de bonneterie (+1.569MMDH) et dans une moindre mesure des chaussures (+181MMDH) ».

Notons enfin que la balance des échanges de services a affiché un excédent en hausse de 5,9% (+3.366MDH +59.945MMDH) contre +56.579MMDH) ; les voyages affichent un solde excédentaire quasiment stable par rapport à fin novembre 2020 (+0,1% ou +17MMDH) ; les envois de fonds réalisés par les MRE ont progressé de 41,1% (+25.187MDH) ; le flux net des IDE ont progressé de 13,9% (+2.072MMDH) et les IDME se sont situés à 16.117MDH, soit le plus haut niveau atteint durant la même période au titre des cinq dernières années.

Alain Bouithy



L'accroissement des importations (+24%) plus important que celui des exportations (+22,5%) à novembre 2021

## Marché de change : AGR recommande de couvrir les flux import à court terme

Attijari Global Research (AGR) recommande de couvrir les flux import à court terme (CT), au vu des conditions de liquidité du marché de change.

"Compte tenu des niveaux de liquidité du marché de change ainsi que des niveaux élevés de volatilité, nous recommandons de couvrir les flux import à CT en ligne avec notre scénario de dépréciation du dirham sur les 3 prochains

mois", indique AGR dans sa note "Weekly MAD Insights-Currencies", couvrant la période allant du 20 au 24 décembre courant.

D'après les analystes de la société de recherche, l'annonce du "tapering" de la Fed ainsi que les anticipations de hausse des taux américains devraient favoriser le Dollar à CT par rapport au MAD.

Par ailleurs, AGR souligne que le spread de

liquidité du dirham qui représente l'écart entre le cours de référence du MAD et son cours central s'est réduit de 0,7 points de base, notant qu'il s'est établi cette semaine à -4,23%, soit un plus haut sur les 7 derniers mois, stable par rapport à la semaine précédente.

La position de change des banques marocaines reste déficitaire à -2,5 milliards de dirhams (MMDH) en moyenne cette semaine, précise la

même source, ajoutant que cette évolution traduit principalement le rehaussement des flux imports lié à un effet de saisonnalité de fin d'année.

Tenant compte d'un effet de liquidité quasi-neutre à +0,01% et d'un effet panier négatif de -0,12%, le dirham s'apprécie sensiblement de +0,11% par rapport au dollar cette semaine, fait savoir AGR.

# ABA Technology et MMI Cluster s'allient pour promouvoir le "Made in Morocco"

Le Groupe ABA Technology et le Moroccan Medical & Biomedical Industrial Cluster (MMI) ont signé, récemment à Casablanca, une convention de partenariat pour le développement de l'industrialisation de dispositifs médicaux "Made in Morocco".

Ce partenariat s'appuie sur l'expertise du groupe marocain ABA Technology en matière d'Internet des Objets (IoT: Internet of Things), d'électronique et de life science pour accompagner MMI Cluster dans l'industrialisation des solutions health-tech et des dispositifs médicaux innovants, rapporte la MAP.

En effet, via ses locomotives industrielles, Nextronic, Mediot et Nextcot, ABA Technology dispose d'une base industrielle robuste, qui rassemble différentes expertises dans l'ingénierie et le développement de nouveaux produits, la fabrication des cartes électroniques et le logiciel embarqué et l'injection plastique dédiée au médical.

Cette expertise sera ainsi mise à disposition du Cluster MMI, en tant qu'acteur de l'écosystème de la technologie médicale pour lui offrir un accompagnement ciblé et personnalisé de cette industrie de haute technologie et ainsi renforcer la fabrication et l'industrialisation locale des solutions médicales connectées labellisées Maroc.

En vertu de ce partenariat, placé sous l'égide du ministère de l'Industrie et du Commerce, les axes de collaboration seront essentiellement basés sur le transfert du savoir-faire technologique et industriel, le partage d'expertise dans la fabrication locale des dispositifs médicaux, et la promotion de la fabrication locale en tant que levier de la relance industrielle, de création d'emploi et d'exportation.

Cette alliance stratégique vient consolider l'engagement de ABA Technology et de ses filiales pour contribuer à faire du Maroc une destination dans le domaine de la health-tech en parfait alignement avec la nouvelle vision royale basée



sur l'industrialisation marocaine des produits de santé, la souveraineté sanitaire, et la promotion de la fabrication locale et du Made in Morocco.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, a exprimé sa fierté à l'égard de cet accord qui assure un "avenir très prometteur" en terme de développement de technologies de pointe répondant aux standards internationaux et qui rivaliseront avec les géants mondiaux en la matière.

Après avoir présenté les différents produits de ABA Technology développés au cours des 18 derniers mois, son président, Mohamed Be-

nouda, a expliqué que cette base industrielle sera mise à la disposition des acteurs de l'écosystème pour bénéficier de moyens technologiques et ainsi renforcer la sécurité sanitaire du Royaume.

Groupe technologique et industriel spécialisé dans l'IoT, l'électronique et le numérique, ABA Technology se positionne comme un co-constructeur de grande transformation disruptive, en se différenciant par une intégration tout au long de la chaîne de valeur technologique.

ABA Technology s'est structuré autour de 4 pôles d'activités pour accompagner ses clients du design jusqu'au déploiement des business

modèles du futur, à savoir l'IoT et l'électronique, Life science, cognitive and sustainable city, et la transformation numérique.

Le MMI Cluster est un cluster qui fédère l'écosystème MedTech marocain. Il poursuit trois objectifs principaux à savoir, développer une industrie médicale 100% marocaine, faciliter la collaboration entre les différents acteurs et encourager l'innovation et les projets collaboratifs.

Pour atteindre ces objectifs le MMI Cluster, travaille conjointement avec les autorités compétentes pour fluidifier les autorisations de mise sur le marché, favoriser la préférence nationale et établir un quota pour le "Made in Morocco".



Signature d'une convention de partenariat pour le développement de l'industrialisation de dispositifs médicaux

## La demande intérieure augmente de 8,3% au troisième trimestre

La demande intérieure a progressé de 8,3% au troisième trimestre (T3) 2021 au lieu d'une baisse de 6,5% la même période de l'année 2020, selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP).

Cette demande a ainsi contribué pour 8,8 points à la croissance économique nationale au lieu d'une contribution négative de 7 points, indique le HCP dans une note d'information sur la situation économique nationale au cours du T3-2021.

Dans ce cadre, rapporte la MAP, les dépenses de consommation finale des ménages ont connu une hausse

de 5,8% au lieu d'une baisse de 5,7%, contribuant pour 3,2 points à la croissance au lieu d'une contribution négative de 3,1 points, fait savoir la même source, ajoutant que la consommation finale des administrations publiques a affiché une augmentation de 5,2% au lieu de 3,7%, avec une contribution à la croissance de 1,1 point au lieu de 0,7 point.

De son côté, l'investissement brut (formation brute de capital fixe et variation de stocks) a enregistré une hausse de 15,1% au lieu d'une forte baisse de 13,9%, avec une contribution à la croissance de 4,5

points au lieu d'une contribution négative de 4,6 points, durant le même trimestre de l'année précédente.

En revanche, le HCP relève que les échanges extérieurs de biens et services ont dégagé une contribution négative à la croissance, se situant à 1,1 point au lieu d'une contribution positive de 0,3 point le même trimestre de l'année précédente.

Les importations de biens et services ont affiché une hausse de 13,4% durant le troisième trimestre 2021 au lieu d'une baisse de 11,7%, avec une contribution à la croissance négative de 5,7 points au lieu d'une

contribution positive de 5,6 points. De leur côté, les exportations ont augmenté de 13% au lieu d'une baisse de 13,3%, avec une contribution à la croissance de 4,7 points au lieu d'une contribution négative de 5,3 points, une année passée.

Par ailleurs, la note du HCP relève que l'investissement brut a atteint 30,4% du Produit Intérieur Brut (PIB) au lieu de 26,7% durant le même trimestre de l'année précédente, précisant que le besoin de financement de l'économie nationale a connu ainsi une légère baisse, passant de 0,9% du PIB à 0,5%.

Aux prix courants, avec la hausse du PIB de 10,9% au lieu d'une baisse de 5,7% et l'augmentation des revenus nets reçus du reste du monde de 28,2% au lieu de 53,2%, le revenu national brut disponible a connu une progression de 12% au lieu d'une baisse de 3,4% durant le troisième trimestre de l'année 2020, note la même source.

Compte tenu de la hausse de 6,7% de la consommation finale nationale en valeur au lieu d'une baisse de 2,1% enregistrée une année auparavant, l'épargne nationale s'est située à 29,9% du PIB au lieu de 25,8%.

## Bahaa Trabelsi

*L'écrivaine qui croit dur  
comme fer en le pouvoir de  
l'éducation et de la culture*



L'écrivaine et journaliste marocaine, Bahaa Trabelsi, a mis en avant l'importance de l'éducation et de la culture dans la construction des sociétés et des personnes, affirmant qu'elle a eu la chance d'avoir des parents, qui lui ont inculqué qu'"être une fille ou un garçon, c'est la même chose, l'essentiel c'est la compétence".

L'écrivaine, qui était l'invitée de l'émission "26 min avec..." diffusée dimanche soir sur +Medi1tv+, a remonté le fil des événements ayant profondément marqué sa vie, évoquant son enfance, son parcours professionnel, sa passion pour l'écriture, ses romans et la collection "Kayna" qu'elle dirige depuis 2020.

Entourée de parents à la fois "modernes et très cultivés", Bahaa Trabelsi a vécu une enfance qui l'a aidée à se forger une personnalité libre et audacieuse, narguant l'hypocrisie, militant bec et ongles pour la liberté de conscience, la liberté individuelle et les libertés publiques, et rejetant toute forme de stigmatisation ou de discrimination.

Pour Trabelsi, la lecture constitue une vérita-

ble et insatiable source d'inspiration et ce, depuis son très jeune âge. C'est grâce à ses parents qu'elle a pu développer cet attachement au livre et à l'écriture. "Mes parents nous achetaient beaucoup de livres, nous emmenaient au cinéma, au théâtre et en voyage", a-t-elle confié, revenant sur la philosophie de vie de son père, un homme qui croyait en le pouvoir de la connaissance pour vivre heureux.

Revenant sur sa carrière littéraire, Trabelsi ne cache pas qu'elle a eu un parcours inhabituel en ce sens qu'elle a troqué une carrière au sein de la fonction publique contre une plume d'écrivain. "J'avais envie de rencontrer mon pays autrement, pas à travers le fonctionnariat, mais plutôt dans sa culture et sa diversité.

J'avais donc commencé petit à petit par les piges, la presse écrite, la rencontre des artistes, et c'est là où j'ai découvert un autre Maroc que je ne connaissais pas", a fait remarquer Trabelsi, économiste de formation, qui avait occupé un poste de responsabilité au sein de l'Office national des aéroports

(ONDA). Ces émotions, a-t-elle ajouté, ont été "le point de départ de ma nouvelle aventure en tant que journaliste et écrivaine".

S'agissant de son premier roman "Une femme tout simplement", paru en 1995, Trabelsi a exprimé sa gratitude à l'écrivain Abdellatif Laâbi, le premier à avoir lu son roman et à l'avoir encouragée vivement à maintenir le cap.

L'écrivaine, dont les réalisations reflètent le "leadership au féminin", n'a pas manqué d'exprimer son amour pour l'éducation et la culture, qu'elle considère comme les ingrédients d'un avenir plus prospère. "Vivez, lisez, allez au cinéma, écoutez de la musique, cultivez-vous", a lancé l'écrivaine qui dirige depuis 2020 la collection "Kayna" (Elle existe) réservée aux écrits des femmes du Maghreb.

Bahaa Trabelsi compte parmi ses ouvrages "Parlez-moi d'amour", prix Ivoire pour la littérature africaine d'expression francophone (2014), et "La chaise du concierge" pour lequel elle a remporté le prix littéraire Sofitel Tour Blanche en 2017.

## Création de l'Observatoire international pour la préservation du patrimoine gnaoui

L'Observatoire international pour la préservation du patrimoine gnaoui et la créativité culturelle a vu le jour, mercredi à Marrakech, à l'initiative d'un aréopage de maâlems et de jeunes talents de l'art gnaoui.

Lors de l'assemblée constitutive de l'Observatoire, tenue en présence d'une brochette d'intellectuels spécialisés dans le patrimoine et l'histoire millénaire issus de plusieurs villes du Royaume, M. Othman Hamiti a été élu président de cette structure.

"L'idée de créer l'Observatoire international pour la préservation du patrimoine Gnaoui a germé dans la tête de nombreux maâlems de l'art gnaoui depuis la mise en place de l'Association "Folklore de Marrakech pour les œuvres sociales" en 2016 avant de changer son nom pour devenir l'Association Hamiti pour la culture et la créativité artistique", a souligné M. Hamiti dans une déclaration à la MAP.

Cette ambition, a-t-il relevé, s'est ren-



forcée par la décision, à Bogota (Colombie) en 2019, du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) d'inscrire l'art et la

musique Gnaoui sur la liste du patrimoine mondial immatériel de l'humanité.

Et d'ajouter que la création de cette structure contribuerait à fédérer tous les efforts pour préserver le patrimoine de l'art Gnaoui et le promouvoir dans le cadre

d'une vision renouvelée qui bâtit des ponts entre les différentes générations d'artistes gnaouis surtout entre les pionniers et les jeunes.

La création de l'observatoire a pour objectif d'insuffler une nouvelle dynamique à l'art Gnaoui, à travers la préservation du patrimoine gnaoui et la créativité culturelle en tant que levier pour la promotion des valeurs de paix, de coexistence et de fraternité et le rejet de la violence, de la haine et de l'extrémisme sous toutes leurs formes.

Il vise également à ériger un pont de dialogue entre les maâlems et les jeunes qui porteront le flambeau de l'art Gnaoui, à mettre en place un nouveau modèle de développement pour la promotion du patrimoine gnaoui, afin de consacrer son rayonnement à l'international, et à organiser des séances de formation et des séminaires aux niveaux national et international pour promouvoir ce patrimoine culturel millénaire.

# Clôture du 6<sup>ème</sup> Festival international du Ciné-café de Taza



Le court métrage "Pousières d'étoiles" de la réalisatrice tunisienne Mirvet Medini Kammoun a remporté le Grand prix de la sixième édition du Festival international Ciné-café de Taza qui a pris fin, jeudi.

Quant à la compétition réservée aux documentaires, le Grand prix a été attribué au film "Au seuil de l'enfance" du Syrien Basim Hamdi, selon un communiqué des initiateurs de

cette manifestation organisée cette année à distance, avec la participation de 25 films dont 15 courts métrages et dix documentaires.

Le prix du jury est revenu au court métrage "About her" de Rabab Mrhege (Syrie) et celui de la réalisation pour "The crows land" de Mohammed Dadandik Hani (Irak). Les prix de la meilleure interprétation masculine et féminine sont revenus respectivement à Sami Chafai (Pous-

sières d'étoiles) et à Leila Laaraj pour son rôle dans le film "Pas moi" (Belgique).

Le jury qui a départagé les films de fiction a été présidé par le réalisateur Hassan Benjelloun. Il est composé du chercheur Abdessalam Dakhane, l'écrivain et journaliste Houcine Chaabi et des critiques Mirvat Omar et Yasmine Bouchfar. Quant au jury du documentaire, il a été présidé par Abdelkrim Ouakrim (critique) aux côtés des acteurs

Fatima Zahra Ahrar, Jamal Abasi, Souad Alaoui et Fernando José (producteur).

Le festival organisé du 26 au 30 décembre avec l'appui du Centre cinématographique marocain (CCM), a connu l'organisation de plusieurs ateliers traitant de certains métiers liés au cinéma, outre une rencontre sur le "Cinéma et le renouvellement de la vie". Un hommage a été rendu, par ailleurs, au créateur et dramaturge Mohamed Belhisi.

## Bouillon

de culture

### Littérature

La ville de Taourirt a accueilli, du 25 au 28 décembre, la 5<sup>ème</sup> édition du Festival international littéraire Oued Za, organisée en mode virtuel avec la participation de 42 hommes de lettres représentant 20 pays.

Organisée par l'association Oued Za pour la culture, la créativité et le développement, cette édition a été marquée par des rencontres littéraires, outre la cérémonie d'ouverture à laquelle ont pris part une pléiade d'écrivains et de poètes de différentes provinces de la région de l'Oriental.

Le public de ce festival a été au rendez-vous aussi avec des lectures poétiques et des hommages qui ont été rendus à des créateurs et des créatrices dans le domaine littéraire, ainsi qu'à des acteurs associatifs qui ont contribué à la promotion de la littérature et de la culture dans la commune de Taourirt.

Une conférence internationale sous le thème "la ville et l'espace dans la littérature" a été organisée également lors de cette 5<sup>ème</sup> édition du Festival international littéraire Oued Za.

Cet événement culturel a pour vocation, en outre, de faire la lumière sur la région de Oued Za, dans la province de Taourirt, qui regorge de richesses touristiques à mettre en valeur.

### Cinéma

Le film "The Father" a remporté le prix du meilleur film international des 34<sup>es</sup> Coqs d'Or de Chine lors de l'annonce des gagnants, jeudi soir à Xiamen, dans la province de Fujian (Est de la Chine), a rapporté Chine Nouvelle.

Avec Anthony Hopkins en vedette, le film raconte l'histoire d'un homme qui refuse toute aide de sa fille en vieillissant. Alors qu'il essaie de donner un sens à ses circonstances changeantes, il commence à douter de ses proches, de son propre esprit et même du tissu de sa réalité.

En effet, c'est la première fois que les Coqs d'Or, la plus haute récompense du cinéma de Chine, décernent le prix du meilleur film international.

Cinq films étrangers étaient en compétition pour le prix, à savoir "The Father", "Persischstunden", "Pinocchio", "Wolfwalkers" et "Happy Old Year".

## "Rosy", un voyage initiatique en résilience

De la Nouvelle-Zélande à la Mongolie en passant par la Birmanie, "Rosy", documentaire autobiographique en salles mercredi, signé Marine Barnérias, atteinte de sclérose en plaques, est un voyage initiatique à la reconquête de soi-même face à la maladie.

En 2017, la réalisatrice de 27 ans, par ailleurs animatrice sur France 3 Bretagne, a raconté cette aventure personnelle en résilience dans un livre, "Le voyage interdit qui a donné sens à ma vie" (Flammarion).

Deux ans plus tôt, elle avait appris sa maladie, annoncée sans ménagement par un médecin à la suite d'une perte partielle de la vision. Alors étudiante, devant l'urgence de la situation, elle décide de s'offrir le voyage de ses rêves "pour retrouver (son) équilibre que la sclérose en plaques tente de rompre", confie-t-elle à l'AFP.

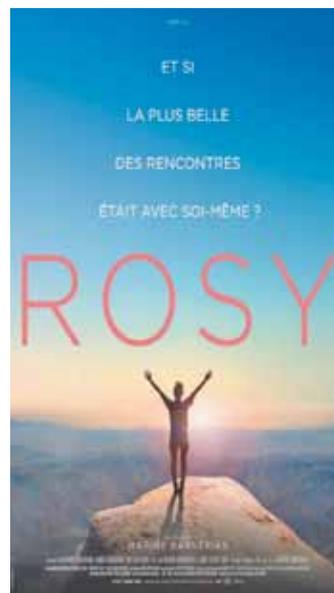
Trois pays seront traversés en quelques mois : "La Nouvelle-Zélande pour redécouvrir mon corps, mieux le ressentir pour mieux le défendre. La Birmanie et la Mongolie, pour secouer mon esprit par la méditation, ma meilleure arme contre la maladie...".

Avec ce film bouleversant et plein d'espoir, ponctué de paysages paradisiaques et de rencontres inoubliables, entièrement tourné à l'iPhone et mis en musique par des compositions originales de Matthieu Chedid, Marine Barnérias veut "donner aux autres une envie de s'envoler, car tout est possible même quand les choses ne vont pas".

"Face à des failles comme la maladie, le divorce ou le chômage tout simplement, on a tous une graine à cultiver pour nous aimer et appréhender ce qu'on a peur de dompter. N'ayons pas peur des choses qui sont laides dans nos vies", estime la jeune réalisatrice.

"Quand j'ai appris que j'étais malade, avec un corps et un esprit qui partaient en vrille, j'ai ressenti l'envie d'être loin, d'aller ressentir tout ce corps qui est en train de s'évaporer", ajoute-t-elle.

Six ans après le diagnostic de cette sclérose en plaques qu'elle surnomme "Rosy", Marine Barnérias va "bien pour le moment": "la vie est faite de paradoxes. Avec Rosy, on cohabite pas trop mal. Je ne fais pas de projections. Une personne en bonne santé peut être renversée demain par une



voiture", confie-t-elle. "Prenons tout ce qu'on doit prendre. La vie est un cadeau, peu importe les aléas."

# Nuages sur 2022

## Horizons

Malgré les baisses et les perturbations dues aux nouvelles variantes du Covid-19, 2021 s'est avérée être une année relativement positive pour les économies et les marchés dans la plupart des régions du monde. La croissance a dépassé son potentiel après la grave récession de 2020, et les marchés financiers se sont vigoureusement redressés. Cela a été particulièrement le cas aux Etats-Unis, où les marchés boursiers ont atteint de nouveaux sommets, en partie en raison de la politique monétaire ultra accommodante de la Réserve fédérale américaine (bien que les banques centrales d'autres économies avancées aient poursuivi leurs propres politiques radicalement accommodantes).

Mais 2022 pourrait être plus difficile. La pandémie n'est pas terminée. Omicron n'est peut-être pas aussi virulent que les variantes précédentes – en particulier dans les économies avancées hautement vaccinées – mais il est beaucoup plus contagieux, ce qui signifie que les hospitalisations et les décès resteront élevés. L'incertitude et l'aversion au risque qui en résulteront supprimeront la demande et exacerberont les goulots d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement.

Conjugués à une épargne excédentaire, à une demande refoulée et à des politiques monétaires et budgétaires accommodantes, ces goulots d'étranglement ont alimenté l'inflation en 2021. De nombreux banquiers centraux qui ont insisté sur le fait que la poussée inflationniste était transitoire ont maintenant admis qu'elle persisterait. Avec des degrés d'urgence variables, ils prévoient de supprimer progressivement les politiques monétaires non conventionnelles telles que l'assouplissement quantitatif, afin de pouvoir commencer à normaliser les taux d'intérêt.

La détermination des banques centrales sera mise à l'épreuve si les hausses des taux directeurs entraînent des chocs sur les marchés obligataires, du crédit et boursiers. Avec une accumulation aussi massive de dette privée et publique, les marchés pourraient ne pas être en mesure de digérer des coûts d'emprunt plus élevés. En cas de crise, les banques centrales se retrouveraient dans le piège de la dette et feraient probablement demi-tour. Cela rendrait probable un changement à la hausse des anticipations d'inflation, l'inflation devenant endémique.

L'année prochaine apporte également des risques géopolitiques et systémiques croissants. Sur le plan géopolitique, trois menaces majeures sont à surveiller.

Premièrement, la Russie se prépare à envahir l'Ukraine, et il reste à voir si les négociations sur un nouveau régime de sécurité régionale peuvent empêcher l'escalade de la menace. Bien que le président américain Joe Biden ait promis plus d'aide militaire à l'Ukraine et menacé de sanctions plus sévères contre la Russie, il



a également clairement indiqué que les Etats-Unis n'interviendraient pas directement pour défendre l'Ukraine contre une attaque. Mais l'économie russe est devenue plus résistante aux sanctions que par le passé, de telles menaces ne peuvent donc pas dissuader le président russe Vladimir Poutine. Après tout, certaines sanctions occidentales – comme une décision de bloquer le gazoduc Nord Stream 2 – pourraient même exacerber les propres pénuries énergétiques de l'Europe.

Deuxièmement, la guerre froide sino-américaine se refroidit. La Chine augmente sa pression militaire sur Taïwan et en mer de Chine méridionale (où de nombreux différends territoriaux se préparent), et le découplage plus large entre les économies chinoise et américaine s'accélère. Cette évolution aura des conséquences stagflationnistes dans le temps.

Troisièmement, l'Iran est désormais un Etat nucléaire de seuil. Il a enrichi rapidement de l'uranium à une teneur quasi militaire, et les négociations sur un accord nucléaire nouveau ou renouvelé n'ont abouti à rien. En conséquence, Israël envisage

ouvertement des frappes contre les installations nucléaires iraniennes. Si cela se produisait, les conséquences de la stagflation seraient probablement pires que les chocs géopolitiques liés au pétrole de 1973 et 1979.

La nouvelle année apporte également plusieurs préoccupations systémiques. En 2021, les vagues de chaleur, les incendies, les sécheresses, les ouragans, les inondations, les typhons et d'autres catastrophes ont mis à nu les implications réelles du changement climatique. Le sommet sur le climat COP26 à Glasgow a offert principalement des discussions à bas prix, laissant le monde sur la bonne voie pour subir un réchauffement dévastateur de 3° Celsius au cours de ce siècle. Les sécheresses entraînent déjà une hausse dangereuse des prix des denrées alimentaires et les effets du changement climatique continueront de s'aggraver.

Pire encore, la poussée agressive pour décarboniser l'économie conduit à un sous-investissement dans la capacité des combustibles fossiles avant qu'il n'y ait un approvisionnement suffisant en énergie

renouvelable. Cette dynamique va générer des prix d'énergie beaucoup plus élevés au fil du temps. De plus, les flux de réfugiés climatiques vers les Etats-Unis, l'Europe et d'autres économies avancées augmenteront au moment même où ces pays fermeront leurs frontières.

Dans ce contexte, les dysfonctionnements politiques se multiplient tant dans les économies avancées que dans les marchés émergents. Les élections de mi-mandat aux Etats-Unis peuvent offrir un aperçu de la crise constitutionnelle à part entière – sinon de la violence politique pure et simple – qui pourrait suivre le vote présidentiel en 2024. Les Etats-Unis connaissent des niveaux presque sans précédent de polarisation partisane, d'impasse et de radicalisation, ce qui présente un risque systémique grave.

Les partis populistes (d'extrême droite comme d'extrême gauche) se renforcent dans le monde, même dans des régions comme l'Amérique latine, où le populisme a une histoire désastreuse. Le Pérou et le Chili ont tous deux élu des dirigeants de gauche radicale en 2021, le Brésil et la Colombie pourraient emboîter le pas en 2022, et l'Argentine et le Venezuela resteront sur la voie de la ruine financière. La normalisation des taux d'intérêt par la Fed et d'autres grandes banques centrales pourrait provoquer des chocs financiers dans ces pays et d'autres marchés émergents fragiles comme la Turquie et le Liban, sans parler des nombreux pays en développement dont les ratios d'endettement sont déjà insoutenables.

Alors que 2021 tire à sa fin, les marchés financiers restent mous, voire carrément pétillants. Les capitaux publics et privés sont tous deux chers (avec des ratios cours/bénéfices supérieurs à la moyenne) ; les prix de l'immobilier (à la fois le logement et le loyer) sont élevés aux Etats-Unis et dans de nombreuses autres économies ; et il y a toujours un engouement autour des actions même, des actifs cryptographiques et des SPAC (sociétés d'acquisition à usage spécial). Les rendements des obligations d'Etat restent très bas et les écarts de crédit – à la fois pour les obligations à haut rendement et les obligations de qualité – ont été comprimés, en partie grâce au soutien direct et indirect des banques centrales.

Tant que les banques centrales étaient en mode politique non conventionnel, le parti pouvait continuer. Mais les bulles d'actifs et de crédit pourraient se dégonfler en 2022 lorsque la normalisation des politiques commencera. De plus, l'inflation, le ralentissement de la croissance et les risques géopolitiques et systémiques pourraient créer les conditions d'une correction du marché en 2022. Quoi qu'il en soit, les investisseurs devraient rester sur le bord de leur siège pendant la majeure partie de l'année.

Par Nouriel Roubini

Professeur émérite d'économie à la Stern School of Business de l'Université de New York

# Sabine Weiss

## *La dernière photographe "humaniste"*



Sabine Weiss aimait capturer les "morveux", les "mendiants" et les "petits narquois" croisés dans la rue: cette photographe, espiègle et rigoureuse, connue également pour ses photos de mode parues dans Vogue était la dernière disciple de l'école française humaniste.

Comme Doisneau, Boubat, Willy Ronis ou encore Izis, Sabine Weiss, décédée mardi à 97 ans, a immortalisé la vie simple des gens, sans toutefois revendiquer une quelconque influence.

"Je n'ai jamais pensé faire de la photo humaniste. Une bonne photo



Une bonne photo doit toucher, être bien composée et dépouillée. La sensibilité des personnes doit sauter aux yeux

doit toucher, être bien composée et dépouillée. La sensibilité des personnes doit sauter aux yeux", affirmait-elle dans La Croix.

Lauréate du Prix Women in Motion in 2020 de la photographie, Sabine Weiss a fait l'objet de quelque 160 expositions à travers le monde.

Pionnière de la photo d'après-guerre, cette technicienne hors pair, au parcours éclectique, en couleur comme en noir et blanc, était née en Suisse avant d'être naturalisée française en 1995.

Personnalité discrète et moins connue du grand public que d'autres photographes de son époque, cette femme pétillante d'1m 55 qui niait avoir souffert d'une quelconque "ségrégation" comme femme, voulait établir "un dialogue constant" avec son sujet, considérant la photographie comme "une amitié".

"Les gens qui me connaissent sont ceux qui aiment mon regard", disait-elle sur France Inter. Je suis compatissante".

Le Paris de l'après-guerre a lancé sa carrière. Là, autour des années 50, elle arpente, souvent de nuit, la capitale avec son mari, le peintre américain Hugh Weiss (le couple adoptera une fille) pour figer des instants fugaces: ouvriers en action, baisers furtifs, allées et venues dans les bouches de métro. "La capitale, à l'époque, bai-

gnait la nuit, dans de beaux brouillards".

Sur ces clichés, les enfants sont très présents, comme cette rayonnante petite Égyptienne immortalisée au débotté. "C'est un défi, il faut aller vite et moi j'attends jamais!".

Dans ce qu'elle nommait "mes images de morveux", elle accroche les sourires, les jeux ou les singeries de bouilles crasseuses aux vêtements déchirés. "C'est amusant de jouer avec les enfants de la rue", disait-elle, avec le désir d'avoir été le témoin de son époque et de dénoncer les injustices.

Née Weber le 23 juillet 1924 à Saint-Gingolph au bord du lac Léman, Sabine Weiss acquiert à 12 ans son premier appareil avec son argent de poche. Pas scolaire, elle apprend à 16 ans le métier dans un célèbre studio genevois.

Arrivée à Paris en 1946, elle travaille pour le photographe de mode Willy Maywald. L'année de son mariage, en 1950, elle ouvre son studio dans le 16<sup>e</sup> arrondissement tandis que Doisneau l'introduit à Vogue et au sein de l'agence Rapho (devenue Gamma-Rapho).

Elle fréquente les milieux artistiques, fait des portraits de Stravinski, Britten, Dubuffet, Léger ou Giacometti. Elle va travailler, et réussir, dans plusieurs registres: reportage (elle voyage beaucoup), publicité, mode,

spectacle, architecture.

"J'ai fait de tout dans la photo", confiait-elle à l'AFP en 2020. "Je suis allée dans des morgues, dans des usines, j'ai photographié des gens riches, j'ai fait des photos de mode... Mais ce qui reste, ce sont uniquement des photos que j'ai prises pour moi, à la sauvette".

Préférant en toutes choses la sobriété aux "choses très éclatantes", elle répond aux commandes des grands magazines (Newsweek, Time, Life, Esquire, Paris-Match etc).

Prolifique et généreuse, Sabine Weiss lègue en 2017 200.000 négatifs et 7.000 planches-contacts au Musée de l'Élysée à Lausanne. "Je ne sais pas combien j'ai fait de photos, disait-elle à l'AFP en 2014, de toute façon, ça ne veut pas dire grand chose".

Au cours de cette même interview, elle s'émerveillait -sans nostalgie- de la révolution numérique: "C'est formidable, ça fait de la netteté, le temps de pose, les objectifs sont merveilleux".

Actuellement, "les gens ne photographient pas tellement autour d'eux, mais plutôt eux-mêmes", constatait-elle auprès de l'AFP en 2020, en allusion aux selfies.

Pour elle, ce sont toutes les traces de vie qu'il faudrait conserver au fil du temps. "Il faut dire aux gens: photographiez, photographiez les gens, les choses autour de vous. Dites-le!"

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE TAROU DANNT  
CERCLE OULED BERHIL  
CIADAT EL FAID  
COMMUNE ARAZANE  
S.M.

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 01/2022

Le lundi 31 janvier 2022 à 10.00 Heures. Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune ARAZANE province de Taroudannt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ANNEXE COMMUNALE D'ARAZANE AU CENTRE DE LA COMMUNE ARAZANE . Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la commune ARAZANE . Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (7000,00dhs) Sept mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de ( 144621.00 dhs) cent quarante-quatre mille six cent vingt et un dhs Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit soumissionner électroniquement via la plateforme du portail national des marchés publics ;
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune ARAZANE;
- Soit les remettre au Président de la commission d'ap-

pel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 11 488/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DRAA – TAFILALET  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 103-DRD/CE/AMD/4/2021 (Séance publique)

La Direction Régionale de l'ONEE-Branche Eau, sise à MEKNES, lance le présent appel d'offres qui concerne :

Entretien du réseau de distribution d'eau potable et réalisation des nouveaux branchements au Centre de TAGHZOUT N'AIT ATTA (Province de TINGHIR)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 210.000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3.000,00 DH.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation peut-être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale Draa TAFILALET : 20, Rue Antsirabé – Meknès

Tél. : (05)35520508  
Fax : (05)35524195  
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE –Branche Eau-, N° 20, Rue Antsirabé –Ville Nouvelle –Meknès- avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE –Branche Eau-, N° 20, Rue Antsirabé –Ville Nouvelle –Meknès- avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 02/02/2022 à 10 heures à la Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE –Branche Eau à l'adresse citée ci-dessous :

Direction Régionale de l'ONEE –Branche Eau, 20 Rue, Antsirabé –Ville Nouvelle-MEKNES.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offre ou les documents y afférents prière de contacter le service achat de la Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE –Branche Eau- Adresse : 20, Rue Antsirabé –Meknès – Tel. : (05) 35-52-05-08 –Fax : (05)35-52-41-95.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

raux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

N° 11 489/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DRÂA TAFILALET  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 107-DRD/CE/SPD/1/2021 à Lot unique

Séance publique  
La Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne

L'ADDUCTION 30 L/S A PARTIR DE OUARZAZATE LOT : RACCORDEMENT

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 180 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000,00 DH ou son équivalent en devise librement

convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale Drâa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau  
Adresse : 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès  
Tél : 05355205 08 Fax : 05 35524195

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP

54 V.N Meknès avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 02 Février 2022 à 10H00 à la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la division achats de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet (DRD/C) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès - Fax : 05 35 52 41 95- Email : [qramchoun@onee.ma](mailto:qramchoun@onee.ma). Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

N° 11 490/PC

OFFICE NATIONAL DE l'électricité et de L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DRÂA TAFILALET

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 79DRD/CE/SPD/1/2021

Séance Public

La Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne :

**LA REHABILITATION DU G.C ET DES EQUIPEMENTS AU CENTRE TINGHIR - PROVINCE DE TINGHIR.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 840 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 8 400,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Une visite des lieux facultative est prévue pour les candidats intéressés selon le planning suivant :

Date	Heure	Lieu de rencontre	Programme
Jeu 20/01/2022	10H30	Siège de Pagence Mixte de Tinghir	Visite des lieux des travaux

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture publiques plis aura lieu le **Mercredi 02 Février 2022 à 10H00** à la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Les demandes d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, peuvent être formulées sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

N°11 491/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU NORD

Reconstruction des clôtures de l'ancien complexe CEA et du RMC (1000m3) de l'adduction Tanger Med

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 139DR9/C/SPN/1/2021 à Lot unique

Séance publique

**Avis Report**

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité en dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu **le Mercredi 19 Janvier 2022 à Dix (10) heures du matin (heure locale) au lieu du Mercredi 05 Janvier 2022 à Dix (10) heures du matin (heure locale), à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger**

N°11 487/PC

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION  
REGIONALE DRÂA  
TAFILALET  
RENFORCEMENT DE  
LA PRODUCTION DE  
LA PLAINE TAFILALET  
A PARTIR DES NOU-  
VEAUX FORAGESLOT :  
Equipements  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT -  
N° 108DRD/CE/  
SPD/2/2021 à Lot unique  
Séance publique

La Direction Régionale  
Drâa Tafilalet de l'ONEE-  
Branche Eau, sise à Mek-  
nès, lance le présent appel  
d'offres qui concerne le  
Renforcement de la produ-  
ction de la plaine Tafila-  
let à partir des nouveaux  
forages

Lot : Equipements.  
La réalisation des travaux  
objet du présent appel  
d'offres seront financés par  
la Banque Européenne  
d'Investissement (BEI).  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règle-  
ment de la consultation.  
L'estimation du coût des  
prestations s'élève à  
1.437.800,00 DH TTC  
Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à  
14400,00 DH ou son équiva-  
lent en devise librement  
convertible.

Le dossier d'appel d'offres  
est téléchargeable sur le  
portail marocain des mar-  
chés publics à l'adresse :  
[https://www.marchespub-  
lics.gov.ma/](https://www.marchespub-<br/>lics.gov.ma/).

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré à l'adresse  
suivante :

- Bureau d'ordre de la Di-  
rection Régionale Draâ-Ta-  
filalet de l'ONEE-Branche  
Eau  
Adresse : 20, Rue Antsi-  
rabe BP 54 V.N Meknès  
Tél : 05355205 08 Fax : 05  
35524195

Le dossier d'appel d'offres  
est remis gratuitement aux  
candidats.

Les plis des concurrents,  
établis et présentés confor-  
mément aux prescriptions  
du règlement de la consulta-  
tion, doivent être :

- soit déposés contre récé-  
pissé au Bureau d'ordre de  
la Direction Régionale de  
Drâa Tafilalet de l'ONEE-  
Branche Eau, sise à 20, Rue  
Antsirabe BP 54 V.N Mek-  
nès avant la date et l'heure  
fixées pour la séance d'ou-  
verture des plis.

- soit envoyés par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au Bureau  
d'Ordre de la Direction Ré-  
gionale de Drâa Tafilalet  
de l'ONEE-Branche Eau,  
sise à 20, Rue Antsirabe BP  
54 V.N Meknès avant la  
date et heure de la séance  
d'ouverture des plis.

- soit remis au président de  
la commission d'appel  
d'offres en début de la  
séance publique d'ouver-  
ture des plis.  
L'ouverture publique des  
plis aura lieu le Mercredi  
02 Février 2022 à 10H00à  
la Direction Régionale de  
Drâa Tafilalet de l'ONEE-

Branche Eau, sise à 20, Rue  
Antsirabe BP 54 V.N Mek-  
nès. L'ouverture des enve-  
loppes se fait en un seul  
temps.

Pour toute demande  
d'éclaircissement, rensei-  
gnement ou réclamation  
concernant le présent  
appel d'offres ou les docu-  
ments y afférents, contac-  
ter la division achats de la  
Direction Régionale de  
Drâa Tafilalet (DRD/C) de  
l'ONEE-Branche Eau -  
Adresse : 20, Rue Antsi-  
rabe BP 54 V.N Meknès -  
Fax : 05 35 52 41 95 - Email  
: yramchoun@onee.ma.

Le règlement des achats de  
l'ONEE et les cahiers géné-  
raux sont téléchargeables à  
partir du site internet des  
achats de l'ONEE -  
Branche Eau à l'adresse :  
<http://www.onep.ma/> (Es  
pace Entreprise - rubrique  
Achats).

N° 11 492/PC

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION  
REGIONALE DRÂA  
TAFILALET  
EQUIPEMENT  
DEFINITIF DE DEUX  
NOUVEAUX FORAGES  
(EAU DOUCE) IRE  
758/82 ET NF - LOT : GC  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 109 DRD/CE/  
SPD/1/2021 à Lot unique  
Séance publique

La Direction Régionale  
Drâa Tafilalet de l'ONEE-  
Branche Eau, sise à Mek-  
nès, lance le présent appel  
d'offres qui concerne  
: Equipement définitif de  
deux nouveaux forages  
(eau douce) IRE 758/82 et  
NF- Lot : GC.

La réalisation des travaux  
objet du présent appel  
d'offres seront financés par  
la Banque Européenne  
d'Investissement (BEI).

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règle-  
ment de la consultation.

L'estimation du coût des  
prestations s'élève à  
456000,00DH TTC.

Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à 4  
600,00 DH ou son équiva-  
lent en devise librement  
convertible.

Une visite des lieux facultative  
est prévue le jeudi  
20/01/2022 à 10 :30 Hau  
siège du Secteur de Pro-  
duction Ouarzazate-Za-  
gora-Tinghir (SPD/1) à  
Ouarzazate.

Le dossier d'appel d'offres  
est téléchargeable sur le  
portail marocain des mar-  
chés publics à l'adresse :  
[https://www.marchespub-  
lics.gov.ma/](https://www.marchespub-<br/>lics.gov.ma/).

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré à l'adresse  
suivante :

- Bureau des marches de la  
Direction Régionale Draâ-  
Tafilalet de l'ONEE-  
Branche Eau  
Adresse : 20, Rue Antsi-  
rabe BP 54 V.N Meknès  
Tél : 05355205 08

Le dossier d'appel d'offres  
est remis gratuitement aux  
candidats.

Les plis des concurrents,  
établis et présentés confor-  
mément aux prescriptions  
du règlement de la consulta-  
tion, doivent être :

- soit déposés contre récé-  
pissé au Bureau d'ordre de  
la Direction Régionale de  
Drâa Tafilalet de l'ONEE-  
Branche Eau, sise à 20, Rue  
Antsirabe BP 54 V.N Mek-  
nès avant la date et l'heure  
fixées pour la séance d'ou-  
verture des plis.

- soit envoyés par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au Bureau  
d'Ordre de la Direction Ré-  
gionale de Drâa Tafilalet  
de l'ONEE-Branche Eau,  
sise à 20, Rue Antsirabe BP  
54 V.N Meknès avant la  
date et heure de la séance  
d'ouverture des plis.

- soit remis au président de  
la commission d'appel  
d'offres en début de la  
séance publique d'ouver-  
ture des plis.

L'ouverture publique des  
plis aura lieu le Mercredi  
02 Février 2022 à 10H00à  
la Direction Régionale de  
Drâa Tafilalet de l'ONEE-  
Branche Eau, sise à 20, Rue  
Antsirabe BP 54 V.N Mek-  
nès. L'ouverture des enve-  
loppes se fait en un seul  
temps.

Pour toute demande  
d'éclaircissement, rensei-  
gnement ou réclamation  
concernant le présent  
appel d'offres ou les docu-  
ments y afférents, contac-  
ter la division achats de la  
Direction Régionale de  
Drâa Tafilalet (DRD/C) de  
l'ONEE-Branche Eau -  
Adresse : 20, Rue Antsi-  
rabe BP 54 V.N Meknès -  
Fax : 05 35 52 41 95 - Email  
: yramchoun@onee.ma.

Le règlement des achats de  
l'ONEE et les cahiers géné-  
raux sont téléchargeables à  
partir du site internet des  
achats de l'ONEE -  
Branche Eau à l'adresse :  
<http://www.onep.ma/> (Es  
pace Entreprise - rubrique  
Achats).

N° 11 493/PC

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION  
REGIONALE DRÂA  
TAFILALET  
RENFORCEMENT DE  
LA PRODUCTION DE  
LA PLAINE TAFILALET

A PARTIR  
DES NOUVEAUX  
FORAGES LOTI :  
CONDUITES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 110DRD/CE/  
SPD/2/2021 à Lot unique  
Séance publique

La Direction Régionale  
Drâa Tafilalet de l'ONEE-  
Branche Eau, sise à Mek-  
nès, lance le présent appel  
d'offres qui concerne : Ren-  
forcement de la production  
de la plaine Tafilalet à par-  
tir des nouveaux forages  
Lot1 : Conduites

La réalisation des travaux  
objet du présent appel  
d'offres seront financés par  
la Banque Européenne  
d'Investissement (BEI).

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règle-  
ment de la consultation.  
L'estimation du coût des  
prestations s'élève à 2 759  
885,00DH TTC.

Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à  
27 600,00 DH ou son équiva-  
lent en devise librement  
convertible.

Le dossier d'appel d'offres  
est téléchargeable sur le  
portail marocain des mar-  
chés publics à l'adresse :

[https://www.marchespub-  
lics.gov.ma/](https://www.marchespub-<br/>lics.gov.ma/).

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré à l'adresse  
suivante :

- Bureau des marches de la  
Direction Régionale Draâ-  
Tafilalet de l'ONEE-  
Branche Eau  
Adresse : 20, Rue Antsi-  
rabe BP 54 V.N Meknès  
Tél : 05355205 08

Le dossier d'appel d'offres  
est remis gratuitement aux  
candidats.

Les plis des concurrents,  
établis et présentés confor-  
mément aux prescriptions  
du règlement de la consulta-  
tion, doivent être :

- soit déposés contre récé-  
pissé au Bureau d'ordre de  
la Direction Régionale de  
Drâa Tafilalet de l'ONEE-  
Branche Eau, sise à 20, Rue  
Antsirabe BP 54 V.N Mek-  
nès avant la date et l'heure  
fixées pour la séance d'ou-  
verture des plis.

- soit envoyés par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au Bureau  
d'Ordre de la Direction Ré-  
gionale de Drâa Tafilalet  
de l'ONEE-Branche Eau,  
sise à 20, Rue Antsirabe BP  
54 V.N Meknès avant la  
date et heure de la séance  
d'ouverture des plis.

- soit remis au président de  
la commission d'appel  
d'offres en début de la  
séance publique d'ouver-  
ture des plis.

L'ouverture publique des  
plis aura lieu le Mercredi  
02 Février 2022 à 10H00à  
la Direction Régionale de  
Drâa Tafilalet de l'ONEE-  
Branche Eau, sise à 20, Rue  
Antsirabe BP 54 V.N Mek-  
nès. L'ouverture des enve-  
loppes se fait en un seul  
temps.

Pour toute demande  
d'éclaircissement, rensei-  
gnement ou réclamation  
concernant le présent  
appel d'offres ou les docu-  
ments y afférents, contac-  
ter la division achats de la  
Direction Régionale de  
Drâa Tafilalet (DRD/C) de  
l'ONEE-Branche Eau -  
Adresse : 20, Rue Antsi-  
rabe BP 54 V.N Meknès -  
Fax : 05 35 52 41 95 - Email  
: yramchoun@onee.ma.

Le règlement des achats de  
l'ONEE et les cahiers géné-  
raux sont téléchargeables à  
partir du site internet des  
achats de l'ONEE -  
Branche Eau à l'adresse :  
<http://www.onep.ma/> (Es  
pace Entreprise - rubrique  
Achats).

N° 11 494/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
REGION CASABLANCA SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE BENAHMED  
CAIDAT OULED FARES  
**COMMUNE OULEDS FARES**

**Avis**

Le président du conseil communal d'Ouled farés, informe le personnel de cette commune

Qu'il a décidé d'organiser un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2022 au siège  
de la commune selon tableau suivant :

Grade actuelle	Grade du concours	Nombre de poste	Date d'examen
Rédacteur 4 <sup>ème</sup> grade	Rédacteur 3 <sup>ème</sup> grade	01	23/01/2022
Technicien 4 <sup>ème</sup> grade	Technicien 3 <sup>ème</sup> grade	01	23/01/2022

N°11 495/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'ESSAOUIRA  
PACHALIK DE TAMANAR  
COMMUNE TAMANAR

**Programme prévisionnel des marchés de la commune de Tamanar au titre de l'année 2022**  
Le Président du conseil communal de tamanar (maitre d'ouvrage) publie à titre indicatif et dans le but d'information  
le programme prévisionnel des marchés au titre de l'année budgétaire 2022

N°	Objet des travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du services concerné
1	Affermage du souk hebdomadaire de Tamanar	Affermage	Commune Tamanar	Appel D'offre Ouvert	2022	Commune Tamanar
2	Aménagement, mise à niveau et équipement du complexe sportif de Tamanar	Aménagement et mise à niveau	Commune Tamanar	Appel D'offre Ouvert	2022	Commune Tamanar
3	Mise en place et équipement de l'espace récréatif environnemental et éducatif de la commune de Tamanar	Mise en place et équipement	Commune Tamanar	Appel D'offre Ouvert	2022	Commune Tamanar
4	Travaux de construction de la route reliant le centre de Tamanar et douar Idouladib sur une longueur de 2,9 km	Travaux	Commune Tamanar	Appel D'offre Ouvert	2022	Commune Tamanar

N°11 496/PA

«SOLIFER» SARL CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/02/2018, il a été institué une SARL présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination Sociale : SOLIFER  
 Forme : SARL.  
 Objet : Marchand de matériaux de construction en gros.  
 Siège social : 73 Lot Moulay Ali CHERIF TAOU-RIERT.  
 Durée : 99 ans  
 Capital social : 100.000,00 Dirhams.  
 La gérance : Monsieur Nasser  
 Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
 Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.  
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 11/04/2018 Sous le numéro 20/18.

N° 11 497/PA

OUJDI-SHOP CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 04/03/2021 il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : \* OUJDI-SHOP \*  
 Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée Associé Unique SARL AU  
 Associés :  
 • Mr OUJDI ABDELHAKIM  
 SIEGE SOCIAL : N°46 RUE AHFIR OUJDA.  
 Objet social: VETEMENTS CONFECTIONNES. IMPORTATION ET EXPORTATION. NEGOCIANT.  
 Capital Social : 100.000,00 dh (cent mille Dirhams) divisé en 1000 MILLE parts sociales de cent dirhams (de 100,00 DHS chacune).  
 Mr OUJDI ABDELHAKIM : 1000 parts  
 Répartition du capital Social: le capital social est réparti comme suite:  
 M. OUJDI ABDELHAKIM : 100.000,00DHS  
 GERANCE: Mr OUJDI ABDELHAKIM, gérant unique pour une durée illimitée.  
 Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de commerce Oujda en date du 09/03/2021 sous N° : 832

N° 11 498/PA

NATURANIA COMPANY S.A.R.L AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 10/12/2021, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : « NATURANIA COMPANY » SARL.  
 La société a pour objet au Maroc et dans tout pays : L'achat, la vente, la production, la commercialisation, l'importation et la distribu-

tion de tous produits d'hygiène, détergent d'entretien, cosmétique et produits de beauté; La conception, l'exploitation et la vente de tous brevets, marque et procédés pour le compte exclusif de la société ; La gestion, la distribution, et la représentation de toutes marques ou franchises au Maroc et à l'étranger ; Import, export ; Siège social : Casablanca, GROUPE ATAKADDOUM GH2-17, 2ème ETAGE SIDI BERNOUSSI  
 Durée : 99 ans.  
 Capital social : Le capital social est fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000,00 dhs ) Mr KHERFI ALI ( 500 parts ) Mr LOUGHZALI MOHAMMED ( 500 parts )  
 Année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12.  
 Le Gérance : Mr KHERFI ALI, CIN N°A205588.  
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 30/12/ 2021 sous le n°527483 du Registre de Commerce.

N° 11 499/PA

ECOSERVICE NEGOCE IMPORT ET EXPORT SARL

RC N°27079  
 I- Selon la décision de l'associé unique de la société ECOSERVICE NEGOCE IMPORT ET EXPORT SARL » il a été Décidé en date du 01/12/2021 ce qui suit :  
 Le transfert du siège social du « IMM ZBAIRI 2 EME ETAGE BD AL MAGHREB AL ARABI KM 17 BP 98 CENTRE AIN HARROUDA » ville MOHAMMEDIYA Au «BOULEVARD RIAD, LOTISSEMENT AL MASSIRA IMM FB17, 3 ème ETAGE N° 33 MOHAMMEDIYA » ville MOHAMMEDIYA.  
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de première instance de Mohammedia le 16/12/2021 sous le N° 2623  
 III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du Tribunal de première instance de Mohammedia le 16/12/2021 sous le numéro 2916 du registre chronologique.

N° 11 500/PA

ALFRSAAAN GROUP SARL

Cession des parts sociales I- Selon la décision de l'associé unique de la société « ALFRSAAAN GROUP S.A.R.L AU » il a été Décidé en date du 21/12/2021 ce qui suit :  
 - La Cession Quatre cent quatre-vingt-dix (490) parts sociales de Mr. NASSER MOHAMED HASSAN MOHAMED d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à Mme. MARHROUR SIHAM - CIN BK207915.  
 - Transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée à associé unique « S.A.R.L AU » à une société à responsabilité limitée « S.A.R.L ».

-Nomination des nouveaux cogérants : Mr. NASSER MOHAMED HASSAN MOHAMED, titulaire de Passeport N°A28770798 ET Mme. MARHROUR SIHAM, titulaire de la Carte d'Identité Nationale N°BK207915.  
 -Par conséquent la société est engagée envers les tiers par la signature sociale séparée. Soit la signature sociale unique de Mr. NASSER MOHAMED HASSAN MOHAMED, en cas d'absence de Mme. MARHROUR SIHAM ou la signature sociale unique de Mme. MARHROUR SIHAM en cas d'absence de Mr. NASSER MOHAMED HASSAN MOHAMED  
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de Commerce de CASABLANCA le 30/12/2021 sous le N° 806554.  
 III- Le déclaration de modification de ladite société a été effectuée au 30/12/2021, sous le N°45561

N° 11 501/PA

MMTS TRANS SARL AU RC N° 28111

I- Selon la décision de l'associé unique de LA STE MMTS TRANS SARL AU en date du 01/12/2021, il a été Décidé ce qui suit :  
 - La Cession de la totalité des parts sociales soit Mille (1000) parts sociales d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à Mr. OUZZAT HASSAN ; portant CIN B304677.  
 - Mr. NAMOUSSI TARIK, accepte sa démission en tant qu'ancien gérant unique.  
 - La nomination Mr. OUZZAT HASSAN comme nouveau gérant associé unique.  
 - la signature sociale unique du nouveau gérant associé unique de Mr. OUZZAT HASSAN.  
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 14/12/2021 sous le N° 2592.  
 III- Le déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce, tribunal de premier instance Mohammedia le 14/12/2021 sous le numéro 2881 du registre chronologique.

N° 11 502/PA

VILLA MOKA SARL AU RC N°25355

I- Selon la décision de l'associé unique de LA STE VILLA MOKA SARL AU en date du 06/12/2021, il a été Décidé ce qui suit :  
 Suppression d'activité : BOULANGER (EXPLOITANT), et le maintien des activités suivantes :  
 1- TENANT UN CAFE.  
 2- FAST-FOOD-SNACK (TENANT)  
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de première instance de Mohammedia le 13/12/2021 sous le N° 2572  
 III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du Tribunal de première instance de Moham-

media le 13/12/2021 sous le numéro 2861 du registre chronologique.

N° 11 503/PA

TRANSYO SARL AU CLOTURE LIQUIDATION N°277085

I- Selon la décision de TAOUFIK SAMIR, en tant que gérant associé unique de la Ste « TRANSYO SARL AU » en date du 01/11/2021, il a été décidé :  
 • la clôture de liquidation de la de la société TRANSYO SARL AU.  
 • L'associé unique nommé en qualité de liquidateur, Mr. TAOUFIK SAMIR.  
 • la démission du gérant associé unique TAOUFIK SAMIR.  
 • l'associé unique décide que la clôture de liquidation de la société ne produit ses effets, à l'égard des tiers, qu'à compter de la date à laquelle elle est publiée au registre de commerce.  
 • Le siège de liquidation est fixé à : HAY EL MASSIRA IMM 60 APPT 9 HAY MOHAMMADI CASABLANCA.  
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 08/12/2021 sous le N° 803672.  
 III- Le déclaration de clôture liquidation de la dite société a été effectuée au niveau du registre tribunal de commerce de Casablanca le 08/12/2021 sous le numéro 42601 du registre chronologique.

N° 11 504/PA

REHHAF NAIME SERVICE SARL RC N°29891

I- Selon l'assemblée générale extraordinaire en date du 04/02/2021 De La Société « REHHAF NAIME SERVICE SARL », et selon les clauses mentionnées sur les statuts il a été Décidé :  
 • La Cession de Cinq cent (500) parts sociales de Mr. NAIME AZIZ d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à Mr. HAMZA REHHAF.  
 • Transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée « S.A.R.L » à une société à responsabilité limitée à associé unique « S.A.R.L A.U. »  
 • Refont des statuts  
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de première instance de Sale le 27/12/2021 sous le N° 38067.  
 III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du Tribunal de première instance de Sale le 27/12/2021 sous le numéro 1148 du registre chronologique.

N° 11 505/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA Tél/ Fax: 0537649573 GSM: 0668792975. «BENOMAR METAL COMPANY»

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 25.000.000DH SIEGE SOCIAL: DOUAR LAATAYA, BLED BOUALLAROUJ, BP 270 BOUZNIKA 13100 BENSLIMANE.

RC : 3963 IF: 15229636  
 Le 04/10/2021, les actionnaires de la société BENOMAR METAL COMPANY SA société anonyme au capital de 25.000.000,00 dirhams, sise à DOUAR LAATAYA, BLED BOUALLAROUJ, BP 270, BOUZNIKA et inscrite au RC de BENSLIMANE sous le numéro 3963, se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire, sur convocation du conseil d'Administration. Ont décidé ce qui suit :  
 Agrément d'un nouvel actionnaire :  
 Le conseil d'Administration après avoir pris acte du projet de cession par Mr.KERKOUB Mohamed de 50.000 action (20% du capital social) au profit de la société Istithmar West Africa Limited, donne son agrément à cette dernière en qualité de nouvel actionnaire de la société.  
 Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de 1ere instance DE BENSLIMANE sous le N°715 RC N°3963.

N° 11 506/PA

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONALE DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) BRANCHE EAU Direction

Approvisionnement et Marchés Avis d'Appel d'offres Ouvert N° : 53/DAM/S/2021 à lot unique  
 Séance Publique  
 La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Maintenance des logiciels SIG.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à : 354.000,00 DH TTC.  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 3.600,00 MAD  
 Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse :

N° 11 507/PC

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR WILAYA REGION CASABLANCA SETTAT PROVINCE DE SETTAT PACHALIK DE BEN AHMED COMMUNE DE BEN AHMED SERVICE DE L'URBANISME ET PATRIMOINE

AVIS DE DEPOT

Il est porté à la connaissance du public que le projet du plan d'aménagement du centre \* ZAOUIA TAGHIA \* de Ben Ahmed N° AUS/04/2021 et son règlement d'aménagement, est déposé aux services de la Commune de Ben Ahmed pendant un délai d'un mois à compter du 17 janvier 2022.

Le dossier ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations des intéressés seront tenus à la disposition du public au service de L'Urbanisme Communal de Ben Ahmed aux heures d'ouverture des Bureaux.

N° 11 508/PA



07.00 : Lecture du Saint Coran  
 07.10 : Tinoubka  
 07.40 : Arrouad  
 08.35 : Amouddou  
 09.30 : Chouk Sedra  
 10.20 : Lmoudir Lâam  
 10.35 : Lmoudir Lâam  
 10.50 : Oussrati  
 11.50 : Ahlam City  
 12.25 : Supermarket  
 12.40 : Supermarket  
 13.00 : JT Addahira  
 13.20 : Rdat Lwalida Saison 2  
 14.00 : JT en Amazigh  
 14.20 : JT en Espagnol  
 14.40 : Mister Sensour  
 14.50 : Mister Sensour  
 15.00 : Parlement Chambre des représentants  
 18.00 : Lmoudir Lâam  
 18.15 : Lmoudir Lâam  
 18.30 : JT en Français  
 18.50 : Babou Aala Babi  
 18.55 : Babou Aala Babi  
 19.00 : Quotidienne Bghit Namchi Baïd Capsule 2  
 19.10 : Ahlam City  
 19.50 : Supermarket  
 20.10 : Supermarket  
 20.30 : JT Principal  
 21.30 : Sourtek Bin Aânya  
 22.20 : Rihla Al Khat Al Maghrebi  
 23.20 : Dernier bulletin d'information  
 23.50 : Taghrida Hamid El Hadri  
 02.00 : Ahlam City  
 02.35 : Lmoudir Lâam Ep19  
 02.55 : Lmoudir Lâam  
 03.10 : Rdat Lwalida Saison 2  
 03.40 : Chouk Sedra  
 04.30 : Tinoubka  
 05.00 : Arrouad  
 06.00 : Amouddou



05:55:00 : RELIGIEUX : Coran avec laureats mawahib tajwid al qor'an  
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI  
 06:25:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M  
 07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 07:50:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN  
 08:05:00 : MAGAZINE : YID AL FELLAH  
 08:20:00 : MAGAZINE : SA-HATNA JMI3  
 08:45:00 : FEUILLETON : Doumou3 arrijal  
 09:35:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR  
 10:05:00 : CH'HIWAT MAA CHOUMICHA  
 10:10:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE  
 10:50:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 11:00:00 : : SABAHIYAT 2M  
 12:00:00 : SERIE : AL BAHJA... TANI  
 12:35:00 : METEO  
 12:45:00 : AL AKHBAR  
 13:15:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA  
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
 13:25:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT  
 14:15:00 : ECO NEWS  
 14:25:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
 14:35:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA  
 15:50:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR  
 16:20:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE  
 17:10:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS  
 17:35:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF  
 17:40:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO  
 18:05:00 : CH'HIWAT MAA CHOUMICHA  
 18:10:00 : MAGAZINE : POP UP  
 18:20:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR  
 19:05:00 : MAGAZINE : CAPSULES CHKOUN YIS-TATMAR FMACHROU3I  
 19:20:00 : MAGAZINE : capsule : taja  
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
 20:50:00 : METEO  
 20:55:00 : ECO NEWS  
 21:05:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA  
 21:05:00 : METEO  
 21:15:00 : AL MASSAIYA  
 21:50:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS  
 22:45:00 : MAGAZINE : 2M MAG  
 23:40:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT  
 00:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
 01:10:00 : TELEFILM : FIFTY FIFTY  
 02:45:00 : MAGAZINE : POP UP  
 03:10:00 : MAGAZINE : 3AYNEK MIZANEK  
 04:05:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR  
 04:50:00 : DOCUMENTAIRE : Charayine al ard : Errachidia



07:00 : Matinales Infos  
 11:05 : Questions ÉCO  
 11:30 : On s'dit tout  
 12:00 : Midi Infos  
 13:30 : Croissance Verte  
 14:00 : Midi Infos  
 15:30 : Questions ÉCO  
 16:00 : Midi Infos  
 16:30 : On s'dit tout  
 17:00 : Midi Infos  
 17:30 : Hebdo-Santé  
 18:00 : Soir Infos  
 18:30 : On s'dit tout  
 19:00 : Soir Infos  
 19:30 : Questions ÉCO  
 20:00 : Soir Infos  
 21:35 : Croissance Verte  
 22:00 : Soir Infos  
 22:30 : L'CLUB  
 23:00 : Soir Infos



05h35 : Tfo  
 07h30 : Téléshopping  
 09h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL  
 10h00 : Les feux de l'amour : Série  
 11h00 : Les 12 coups de midi  
 12h00 : Journal  
 12h55 : Une famille cinq étoiles pour Noël : Téléfilm  
 14h40 : Coup de foudre chez le Père Noël : Téléfilm  
 16h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL divertissement  
 17h35 : Ici tout commence : Série  
 18h10 : Demain nous appartient : Série  
 18h55 : Météo  
 19h00 : Journal  
 19h45 : Tirage du loto, c'est Canteloup  
 20h05 : Noël à tous les étages : Téléfilm  
 22h05 : New York unité spéciale : Série  
 22h55 : Quand je serai grand  
 23h45 : Trafic d'innocence  
 00h30 : Les poings serrés  
 01h25 : Programmes de la nuit



05h00 : Le 6h info  
 05h30 : Télématin  
 08h30 : La maison des Maternelles : Magazine  
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série  
 09h45 : Tout le monde à son



mot à dire : Jeu  
 10h15 : Chacun son tour : Jeu  
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu  
 12h00 : Journal  
 12h55 : Ça commence aujourd'hui : Magazine  
 15h10 : Affaire conclue la chasse aux objets : Magazine  
 17h00 : Tout le monde à son mot à dire : Jeu  
 17h30 : N'oubliez pas les paroles : Jeu  
 18h40 : Météo  
 19h00 : Journal  
 19h45 : Un si grand soleil : Série  
 20h05 : Emma Bovary : Téléfilm  
 21h45 : Affaires sensibles : Magazine  
 23h05 : Broadchurch : Série  
 02h10 : Affaire conclue  
 02h55 : Pays et marchés du monde  
 03h10 : Tout le monde veut prendre sa place  
 03h55 : Chacun son tour.



05h00 : M6 music  
 05h40 : M6 kid  
 07h50 : M6 boutique  
 09h05 : Ca peut vous arriver  
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous  
 11h45 : Le 12.45  
 12h40 : Scènes de ménages : Série française  
 13h00 : Réveillon à la vanille : Téléfilm  
 14h55 : Incroyables transformations  
 15h20 : Les reines du shopping  
 16h30 : Spécial match à 3 : tout ce qui brille  
 17h40 : Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac : Magazine  
 18h45 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu  
 19h30 : Scènes de ménages : Série  
 20h05 : La la land : Film  
 22h25 : West Side story : Film  
 01h15 : Nine : Film  
 03h15 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal  
 19h05 : 28 minutes samedi  
 19h50 : A musée vous, à musée moi : série  
 19h55 : L'héritière : Film  
 21h45 : Olivia de Havilland, l'insoumise : Documentaire  
 22h45 : A peine j'ouvre les yeux : Film  
 00h20 : Maris aveugles, la loi des montagnes : Film  
 02h05 : Invitation au voyage.



06h00 : Okoo  
 07h30 : Paname  
 08h00 : Vous êtes formidables  
 08h50 : Dans votre région  
 09h55 : Outremer, le mag  
 10h35 : Outremer l'info  
 10h50 : Le 12-13  
 11h55 : Météo à la carte : Magazine  
 13h00 : Rex : série  
 13h45 : Le faux coupable  
 14h30 : Sissi  
 15h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu  
 16h00 : Slam : Jeu  
 16h45 : Questions pour un



champion : Jeu  
 17h30 : Le 18 :30  
 18h00 : Le 19-20  
 19h00 : Saveurs de saison : Magazine  
 19h20 : Plus belle la vie : Série  
 19h45 : Tout le sport  
 20h05 : Rochefort, Noiret, Marielle : les copains d'abord : Documentaire  
 21h50 : La France en vrai : Magazine  
 23h35 : Secrets d'histoire  
 01h20 : Thalassa.  
 02h15 : Les nouveaux nomades  
 02h40 : Les matinales  
 03h20 : Slam

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

SIGNE	FARCE	GRIEFS		TRÈS COURT	EXPRIME LE MÉPRIS	ZÉRO UTOPISTE		DÉSERT ROCHEUX	CUBE FLOUE
					AIGRELET				
PORTEUR DE CHARGE				BÉNÉFIQUE PÉDANT				DIFFUSER	
NÉGATIF						HYMNE TERRE GRECQUE			
HÉLIUM			INSECTE		VOCABLE			EN SOMME	
								PLAT	
								QUARTIER D'ALEP CARPINAUX	
BONHEUR PARFAIT	LETTRES DE NASSER				VIGNE	ÉCIME APPELER DE LOIN			
RUBAN ADHÉSIF							CORNIAUD EN TÊTE		FRÎME
CLODO									
VIVRES							ESTIMÉ	EN MARCHÉ	
								EN MARCHE	
LETTRES DE FÈS			PELER COLLE						
EXPLOSION	EN SEPTÈMBRE	NOTE		QUARTIER DE CAEN CRACK		DONNE LE CHOIX EN APARTÉ			EN OTAGE
BREAK						RELIQUAT			

Solution mots flechés d'hier

ÉQUIVOQUE	A	SAUVÉ	PARFAN	A DE	A	BLESSE	PELÉ	D	R	ALTER
	M	A	B	O	U	L	E	P	I	A
	B	O	A	R	E	R	A	S		
	P	I	L	A	S	Q	U	E	S	
	G	N	O	U	E	U	T	F	O	
	S	U	I	A	E	M	U			
	L	E	A	D	E	R	S	H	I	P
	P	I	R	E	R	T	S			
	T	I	F	E	N	Z	Y	M	E	
	T	A	B	L	E	A	I	F		
	F	I	L	O	U	A	C	D	I	
	R	E	N	A	R	D	E	H	E	R
	R	G	D	E	B	I	T	E	U	R

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaïr

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki

**Elkandoussi Elmardi Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
**E-mail:**  
annoncesliberation@libe.ma

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadhi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des F.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
**Tél:** (0522) 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
**Fax:** 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE 130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**  
2017  
www.ojd.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3			■							
4							■			■
5				■						
6		■			■					
7							■			
8								■		
9			■							
10						■				

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Mesure
- 2- Sans pattes - Vase
- 3- Nickel - Avantage
- 4- Exonéré - Infinitif
- 5- Union endormie - Greffées
- 6- Possessif - Pour une pomme meurtrie
- 7- Ambulant Jus
- 8- Détail - Tête de shah
- 9- Négatif - Appréciée
- 10- Figure de construction - Maison d'Oncle Tom

**VERTICALEMENT**

- 1- Faute
- 2- Il a eu sa guerre - Parlement de Paris
- 3- Note - Pied de vers
- 4- Décret - Chéris
- 5- Revenu - Victime d'injustice
- 6- Essayent
- 7- Cachée - Possessif - Manie
- 8- Intangibles - Maroc automobile
- 9- Très coûteuses
- 10- Précis - Déshydratée

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	U	I	N	E	M	E	N	T
2	E	N	T	R	E	M	I	S	E	■
3	L	U	E	T	T	E	■	C	I	L
4	L	■	R	■	T	U	B	A	G	E
5	U	S	I	N	E	■	E	U	E	S
6	L	I	N	I	M	E	N	T	■	T
7	A	G	E	■	E	P	I	■	T	E
8	I	N	S	A	N	I	T	E	S	■
9	R	E	■	S	T	E	■	S	A	C
10	E	R	I	E	■	R	E	T	R	O

### Grilles de sudoku

**Facile**

		5	8		9			3
	3							9
9		6		2	7		4	
	5		6				9	7
8		1		7		3		2
4	9				3		1	
	7		4	8		6		1
3							7	
6			7		5	9		

**Moyen**

								8
9				6		2	1	4
	7		2	8			9	
		7		3			2	
3	2		4	7		8	5	
	1			8		9		
	8		6		1		5	
7	9	1		5				2
5								

**Difficile**

		5				8		3
	7	1			3			
	2			9				5
				4		5		
		9		7		2		
	8			2				
2				8			7	
			1			4	9	
1	7					3		

**Expert**

						9		5
			4	6		8	3	
					3			4
	1	7	8			3		
6								9
		3			7	4	1	
4			3					
	6	1		9	2			
5	8							

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

5	8	1	3	6	4	2	7	9
7	3	4	9	2	8	5	6	1
6	2	9	5	1	7	4	8	3
9	5	8	4	3	6	7	1	2
3	1	7	8	5	2	9	4	6
4	6	2	7	9	1	8	3	5
8	9	5	1	4	3	6	2	7
1	4	6	2	7	9	3	5	8
2	7	3	6	8	5	1	9	4

**Moyen**

5	2	6	3	8	1	7	9	4
7	4	8	9	2	6	3	1	5
1	3	9	4	5	7	8	6	2
2	9	7	1	6	8	5	4	3
8	1	3	5	7	4	6	2	9
4	6	5	2	9	3	1	8	7
3	5	4	6	1	9	2	7	8
9	8	1	7	3	2	4	5	6
6	7	2	8	4	5	9	3	1

**Difficile**

9	5	1	2	3	6	8	4	7
4	6	7	5	8	1	9	3	2
3	8	2	7	9	4	6	1	5
2	9	3	6	4	7	1	5	8
1	4	8	3	5	9	2	7	6
5	7	6	8	1	2	4	9	3
6	3	9	1	2	5	7	8	4
7	1	5	4	6	8	3	2	9
8	2	4	9	7	3	5	6	1

**Expert**

6	7	2	4	8	5	3	9	1
9	4	3	6	1	2	8	7	5
5	1	8	9	3	7	2	6	4
8	6	1	2	4	9	5	3	7
3	5	7	8	6	1	9	4	2
2	9	4	7	5	3	6	1	8
4	3	6	5	7	8	1	2	9
1	8	9	3	2	4	7	5	6
7	2	5	1	9	6	4	8	3

# Sport

Premier League

## City assomme Arsenal Tottenham et West Ham répondent présent



**M**anchester City, malmené pendant une heure par Arsenal, a remporté une victoire in extremis sur la pelouse d'Arsenal (2-1) et Tottenham en un fait de même dans le temps additionnel à Watford (1-0), samedi lors de la 21<sup>ème</sup> journée du Championnat d'Angleterre.

Dans le dernier match du jour, West Ham s'est lui aussi imposé sur terrain adverse, chez son voisin de Crystal Palace (3-2) à Londres.

Les hommes de Pep Guardiola s'envolent au classement, comptant onze points d'avance sur Chelsea (2e), qui reçoit dimanche Liverpool (3e avec 12 points de retard et un autre match à jouer) dans le choc de cette journée. L'entraîneur des Reds Jürgen Klopp sera privé de banc en raison d'un "test supposé positif" au

Covid-19.

Son homologue d'Arsenal, Mikel Arteta, était lui aussi absent samedi à l'Emirates Stadium en raison d'une infection au Covid.

Menés à la pause après un but de Bukayo Saka (31e), les champions d'Angleterre en titre ont très rarement été menaçants, y compris après l'heure de jeu, à onze contre dix après l'exclusion de Gabriel (59e). Ils avaient auparavant égalisé par Riyad Mahrez (57e) sur un penalty attribué après intervention de la VAR et fortement contesté par le public de l'Emirates Stadium jusqu'à la fin du match, et ont dû attendre les toutes dernières secondes pour voir Rodri marquer contre toute attente (90+3, 1-2).

Entretemps, Arsenal avait souvent donné l'impression de pouvoir l'emporter malgré son infériorité numérique. "Félicita-

tions aux joueurs d'Arsenal, qui ont été meilleurs", a reconnu Pep Guardiola au micro de BT Sport. "Ils ont commencé la saison tout en bas du classement, et ils sont maintenant quatrième. Nous savions qu'ils pourraient nous mettre en difficulté en transition, avec Saka, Martinelli et Lacazette, qui ont un fort impact physique". "Tout a changé en une minute en seconde période, avec le penalty, le but contre notre camp évité de peu, puis l'expulsion", a continué le technicien espagnol. "On doit toujours analyser le résultat, mais parfois ça se joue à pile ou face."

Arsenal n'a toujours pas réussi à prendre le dessus sur les quatre plus grosses équipes du championnat, mais tient peut-être son match référence, au moins au niveau du jeu.

Les Gunners, avec 35 points, restent quatrième mais sont sous

la menace de West Ham (5e, 34 pts), et surtout Tottenham (6e, 33 points) et Manchester United (7e, 31 pts) qui doivent jouer deux matches de plus.

Les Spurs, en déplacement sur le terrain du premier non-relégable, Watford, n'ont pas raté l'occasion de se rapprocher de cette quatrième place qualificative pour la prochaine Ligue des champions, avec une victoire in extremis (1-0) chez les banlieusards londoniens.

Leur domination nette - 74% de possession - a été récompensée à la septième minute du temps additionnel par une tête de Davinson Sanchez sur un coup franc remarquablement tiré par Son. Le match avait auparavant été interrompu en raison du malaise d'un spectateur. L'entraîneur italien Antonio Conte reste vaincu en championnat depuis son arrivée à White Hart Lane (huit matches).

De son côté, West Ham s'est aisément imposé 3-2 sur la pelouse de Crystal Palace.

Génés dans les dix premières minutes de la rencontre, avec notamment un poteau de Benteke, les Hammers ont profité de transitions rapides pour prendre le dessus avec trois occasions pour Coufal, Benrahma et Antonio, jusqu'à l'ouverture du score par ce dernier (22e), immédiatement suivie d'un superbe but de Manuel Lanzini après un double contact (25e).

Celui-ci a transformé un penalty juste avant la pause (45+5). Malgré les trois buts d'écart, la formation de Patrick Vieira ne s'est pas délitée en seconde période et a fait douter les Hammers dans les dernières minutes, grâce à l'ancien Toulousain Ousmane Edouard (83e, 1-3), puis Michael Olise (90e, 2-3).

## Ismaila Sarr retenu par Watford, la Fédération sénégalaise en colère

**L**a Fédération sénégalaise de football (FSF) a condamné samedi la décision du club anglais de Watford de "bloquer" son attaquant Ismaila Sarr, actuellement blessé, pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui débute le 9 janvier au Cameroun.

La FSF "tient à exprimer sa profonde réprobation du comportement irrespectueux, pernicieux et discriminatoire des dirigeants de Watford qui cherchent par tous les moyens à empêcher un joueur de jouer avec sa sélection nationale", a-t-elle écrit.

L'instance a réagi à un courrier en date du 31 décembre 2021, envoyé par les Londoniens pour "bloquer le joueur Ismaila Sarr qui a exprimé sa volonté de rejoindre la sélection sénégalaise".

La question épineuse de la libération des internationaux africains fait débat depuis plusieurs semaines, des clubs européens mettant en avant leurs inquiétudes face à la pandémie pour les retenir.

La CAN (qui se termine le 6 février)

se déroule aussi en même temps que les principaux championnats, un conflit de calendrier qui n'arrange personne. Face à la grogne de certaines équipes, notamment en Angleterre, la Fifa a consenti le 26 décembre à décaler la date de mise à disposition des joueurs africains à leurs sélections, du 27 décembre au 3 janvier.

Ismaila Sarr (23 ans), passé par le FC Metz et le Stade Rennais, a marqué cinq buts en Premier League cette saison avant de se blesser à un genou fin novembre. Il n'a plus joué depuis.

Sa disponibilité pour la CAN reste incertaine, selon Watford, dont la gestion des internationaux africains a aussi fait polémique au Nigeria, au sujet d'Emmanuel Dennis.

Les "Super Eagles" ont convoqué dans un premier temps l'attaquant, avant de l'excuser et de le remplacer, après que son club "a montré les crocs", comme l'a écrit la Fédération nigérienne. Le Sénégal, finaliste en 2019, fait partie des favoris pour remporter la CAN en février.

## La pandémie chamboule à nouveau le calendrier sportif

**C**as de Covid au PSG, au Bayern, à la Juventus ou à Barcelone, Coupe d'Europe de rugby amputée de nombreux matches, multiplication des cas positifs en NBA... La déferlante de contaminations au Covid-19 provoquée par le variant Omicron replonge le monde du sport dans le doute.

En Angleterre, 18 rencontres de Premier League ont été reportées au total depuis le 9 décembre, dont trois sur les neuf prévues le jour du traditionnel Boxing Day, le 26 décembre. Le virus touche aussi les entraîneurs, puisque le choc de la 21<sup>ème</sup> journée entre Chelsea et Liverpool dimanche devait se jouer sans l'entraîneur des Reds Jürgen Klopp.

En Italie, la Juventus a annoncé samedi soir le test positif de son capitaine Giorgio Chiellini, après avoir annoncé deux autres cas la veille. Jeudi, Naples avait annoncé que son attaquant nigérian Victor Osimhen avait aussi contracté le virus. Un match de Serie A a été reporté, Udinese-Salernitana qui était prévu le 21 décembre.

En Espagne, Xavi a demandé samedi le report du match du Barça à Majorque, en raison d'une dizaine de cas de Covid dans son effectif. Plusieurs titulaires de l'Atlético Madrid, dont Antoine Griezmann, sont également touchés.

En France, le match entre Angers et Saint-Etienne, prévu le 9 janvier, a été reporté en raison du grand nombre de cas de Covid-19 au sein de l'effectif angevin. Les seizièmes de Coupe de France, de dimanche à mardi, sont très perturbés par le virus avec quatre joueurs contaminés à Paris,

sept à Monaco et... 21 à Bordeaux, qui se déplacera avec sept professionnels et 13 jeunes dimanche à Brest.

Cernant la Ligue Europa Conférence, la confrontation Rennes-Tottenham prévue le jeudi 9 décembre a été annulée en raison de cas de Covid-19 au sein de l'équipe anglaise (victoire 3-0 de Rennes sur tapis vert). Du côté de l'EuroLigue, cinq matches prévus cette semaine ont été reportés, en raison de cas de Covid-19 parmi les joueurs.

La Golden League a connu l'annulation du match entre le Danemark et l'Égypte qui était prévu le 9 janvier, alors que le Danemark et la Norvège ne feront pas le voyage en France pour le tournoi amical qui doit se tenir du 7 au 9 janvier.

S'agissant des coupes d'Europe, les sept rencontres franco-britanniques prévues les 18 et 19 décembre dans les deux Coupes d'Europe de rugby ont été reportées en raison des restrictions de déplacement entre la France et la Grande-Bretagne.

Montpellier et le Racing 92 en Coupe d'Europe, et Pau en Challenge Européen, ont gagné leurs matches respectifs sur tapis vert en raison de cas de Covid-19 chez leurs adversaires. La confrontation Bristol-Llanelli programmée le 11 décembre a aussi été annulée (victoire sur tapis vert de Bristol). Pour ce qui est de la NBA, onze matches de saison régulière ont été reportés, dont le dernier en date entre les Golden State Warriors et les Denver Nuggets, qui était prévu jeudi.

# En dépit du Covid-19, la "petite reine" marocaine s'illustre en 2021

Le cyclisme national a enregistré en 2021 une présence remarquée à plusieurs niveaux, notamment à travers la participation de la "petite reine" nationale pour la troisième fois d'affilée aux Jeux Olympiques (Tokyo-2021).

Le cyclisme national a été représenté à Tokyo par le sociétaire du Tihad de Casablanca, Mohcine El Kouraji (course sur route).

Lors des précédentes éditions des JO, les billets de qualification se décrochaient en fonction du classement de l'Africa Tour, d'où la présence de trois coureurs marocains aux JO de Londres-2012 et de Rio-2016. Le Maroc occupait alors la première place du classement de l'Africa Tour.

Or, aux JO de Tokyo 2021, la qualification s'est effectuée sur la base du classement mondial. Le Maroc étant classé à la 38ème position, puisque les coureurs nationaux n'ont pas disputé plusieurs courses en raison de la pandémie du coronavirus, n'a obtenu qu'une seule place, attribuée à El Kouraji, sachant que le coureur marocain s'est préparé dans des conditions difficiles pour cet événement planétaire, sur fond des restrictions imposées par le Covid-19.

À Tokyo, El Kouraji a dû abandonner à 40 km de l'arrivée, accusant dix minutes de retard sur le peloton de tête, ce qui a contraint plus de 25 autres coureurs à l'abandon, dont des athlètes de renommée mondiale, à l'instar du Belge Greg Van Avermaet, champion olympique en 2016, et du Britannique Geraint Thomas.

À ce niveau de compétition, à l'impossible nul n'est tenu. Il est inutile de comparer des coureurs amateurs à d'autres professionnels, sachant que la première participation marocaine aux Jeux Olympiques remonte à l'édition de 1960 à Rome.

En définitive, la petite reine marocaine a quand bien même réussi à se frayer un chemin vers les sommets de cette discipline au niveau international, notamment sur les plans africain et arabe.

Ainsi, lors des derniers championnats d'Afrique sur route et piste organisés au Caire, la sélection marocaine a décroché 18 médailles, dont une médaille d'or grâce à Najib Sounbouli en individuel général sur route, neuf médailles d'argent et huit bronze.

De plus, le Maroc a pris part aux championnats arabes, baptisés "Festival arabe de cyclisme", organisés au Caire du 12 au 28 novembre dernier. Les couleurs nationales ont été représentées lors de cet événement dans les catégories seniors, moins de 23 ans et juniors (garçons et filles). La moisson marocaine a été de 40 breloques, soit 9 en or, 15 en argent et 16 en bronze.

A signaler que l'équipe nationale avait dominé le classement de ces championnats arabes VTT (vélo tous terrains) et BMX, avec un total de 11 médailles, dont 5 en or, 4 en argent et 2 en bronze.

Au Caire, le Maroc a également participé aux championnats du monde de cyclisme sur piste juniors, du 31 août au 05 septembre, à côté de coureurs représentant 43 pays. Le Royaume



a également été présent aux mondiaux sur route, organisés à Bruxelles du 18 au 26 septembre dernier. En 2021, la sélection marocaine a participé au Tour du Mali et au Tour du Faso, où elle a été sacrée championne par équipes, alors qu'Oussama Khafi avait occupé la deuxième place du classement individuel général.

Par ailleurs, et à la faveur des efforts consentis par la Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC), visant à permettre aux coureurs nationaux de s'illustrer et rejoindre des équipes professionnelles, la jeune athlète Fatima Zahra Hayani a été recrutée par l'équipe continentale féminine, au centre international de cyclisme en Suisse.

Le paracyclisme n'a pas été en reste, puisque la dernière édition des Jeux paralympiques de Tokyo a été marquée par la par-

ticipation de Mohammed El Hana, qui a également pris part aux mondiaux organisés en Belgique.

S'agissant de la représentativité du Maroc au sein des instances arabes, continentales et internationales de cyclisme, le président de la FRMC, Mohammed Belmahi, a été réélu, à Louvain (Belgique), membre du Bureau exécutif de l'Union cycliste internationale (UCI) représentant l'Afrique.

Cette réélection témoigne, si besoin est, de la confiance accordée par les fédérations nationales du monde entier au Maroc et de son rôle pionnier dans le soutien de ce sport, notamment dans le continent africain et réconforte les efforts de la fédération dans le soutien technique et logistique aux pays frères et amis du continent conformément à l'engagement africain de SM le Roi Mohammed VI.

M. Belmahi a également été reconduit à la tête de la Commission para-cyclisme de l'Union cycliste internationale (UCI) pour un nouveau mandat de quatre ans. Cette réélection se veut une reconnaissance du rôle joué par le président de la FRMC dans le renforcement de la place du para-cyclisme et son implication dans l'élaboration d'un programme de vulgarisation, d'élargissement de la base des pratiquants para-cyclistes. A cela s'ajoute l'élection de Lahcen Kharsi, secrétaire général de la FRMC, membre du bureau exécutif de la Confédération africaine de cyclisme.

Dans l'espoir d'une année 2022 plus radieuse, la sélection marocaine devra prendre part au Tour du Rwanda, prévu du 20 au 27 février prochain et au Tour de Sharjah, qui connaîtra la participation de pays pionniers dans cette discipline.

## L'AS Taza de handball, des ambitions qui défient les difficultés

Bien que l'Association sportive de Taza - section handball, soit l'une des plus importantes structures sportives qui portent le flambeau du sport dans la province au niveau national en évoluant dans la cour des grands, il n'en demeure pas moins qu'elle pâtit encore de nombreux problèmes financiers qui l'ont empêchée d'atteindre des résultats à la hauteur de ses ambitions.

Cette section de l'AST a été créée sous ses couleurs distinctives bleue et blanche en 1936, avant que l'équipe n'accède au cours de la saison 2017-2018 à la division d'excellence, une première au niveau sportif dans la province, pour maintenir sa posi-

tion au cours des dernières saisons sportives.

Elle est devenue le seul représentant et ambassadeur du handball dans la région de Fès-Meknès, dans la section seniors, après la relégation du Club Omnisports de Meknès (CODEM).

Les résultats de l'équipe de handball de Taza sont encourageants dans l'ensemble eu égard aux compétences humaines et aux ressources matérielles dont elle dispose, et elle vise cette saison à jouer les rôles d'avant-garde aux côtés des FAR, de l'équipe de Tétouan, d'Al Hilal de Nador et du Mouloudia de Oujda. Après une traversée du désert lors de la saison dernière, alors qu'elle était

sur le point de quitter la division d'excellence, elle tente cette saison de remédier à la situation, malgré un début trébuchant.

Le bureau dirigé par Abdelhakim Said El Yaäkoubi a effectué des missions importantes et a nommé un entraîneur aguerri, permettant au club de remporter deux victoires consécutives lors des deux derniers matchs du championnat de première division, avec lequel l'équipe s'est hissée à la cinquième place avec 8 points.

À l'instar des autres clubs sportifs de Taza, l'association se plaint de nombreuses difficultés qui ont empêché l'obtention de résultats conformes aux aspirations des responsables du club.

Le plus grand obstacle demeure le manque de moyens financiers auquel l'équipe est confrontée en raison du manque de soutien depuis le début du tournoi en octobre dernier.

C'est ce que confirme M. El Yaäkoubi, qui a souligné que "les conseils élus sont les seules parties qui contribuent à soutenir l'association aux côtés des sacrifices du bureau dirigeant". Il a attribué cette situation au manque de soutien et au retard dans l'engagement des finances, expliquant que la saison sportive commence généralement fin septembre alors que le virement n'est mis sur le compte courant de l'équipe qu'en mars, ce qui affecte négativement le club au début du

championnat en termes de préparatifs et de bons résultats.

Parmi les difficultés rencontrées par l'Association sportive de Taza de handball, l'absence d'une salle propre à l'équipe, étant donné qu'elle se voit contrainte de s'entraîner aux côtés de nombreuses associations, ce qui engendre une mauvaise programmation.

Toutefois, ces écueils n'empêchent pas le bureau dirigeant, les cadres techniques et les joueurs de voir l'avenir avec optimisme.

Le président de l'équipe a souligné que l'objectif principal à atteindre cette saison est de se maintenir dans la division d'excellence, tout en accordant une attention particulière aux jeunes.

## En Papouasie, les espèces "reines de la forêt" menacées par la déforestation

Dans les monts Star isolés, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, les autochtones disent que le kangourou arboricole est roi et que le paradisier est reine. Mais leurs têtes sont mises à prix.

Longtemps prisées par les chasseurs traditionnels, ces espèces extraordinaires sont aujourd'hui menacées par la disparition de leur habitat.

Les forêts dans lesquelles elles vivent, l'une des dernières grandes zones sauvages de la planète, pourraient bientôt tomber sous la hache et le bulldozer.

"Les vieux disent que le kangourou arboricole est le roi", raconte Lloyd Leo, un jeune de Golgubip, une communauté montagnarde dont les habitants vivent essentiellement d'une agriculture de subsistance et dont les ancêtres, il y a quelques décennies à peine, menaient un mode de vie proche de celui de l'époque néolithique.

"Il vit haut dans la forêt. Il ne mange pas certains fruits. Il ne prend que ceux qui sont frais", dit-il. Le marsupial, qui ressemble à un mélange de kangourou et de lémurien, était autrefois une forme de monnaie, utilisée pour payer la dot des mariées.

La créature, dont la queue est encore portée comme un emblème, est en danger critique d'extinction et figure

parmi les espèces les plus menacées de la planète, sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Deux espèces d'oiseaux de paradis, ou paradisier, vivent également dans la région. L'une, appelée "karom" dans la langue locale Faiwol, est considérée sur place comme la reine des oiseaux.

Les gens les chassent, bien que ce soit illégal. Les plumes et les oiseaux empaillés sont prisés, conservés dans les maisons et sortis pour les fêtes.

Mais les arbres autour de Golgubip ont également de la valeur, comme d'autres arbres similaires en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et la double menace de la déforestation et de la chasse pourrait sceller le destin de ces espèces uniques dans le pays.

"Dans les villages, on s'attend généralement à un développement économique qui, dans l'ensemble, ne se produit pas", estime Vojtech Novotny, biologiste pour le Centre de recherche Binatang de Nouvelle-Guinée.

La population du pays (9 millions d'habitants) a presque triplé depuis l'indépendance en 1975.

Comme il reste de moins en moins de forêts en Asie du Sud-Est et qu'une grande partie des terres ont été conver-



ties en plantations d'huile de palme, certaines sociétés d'exploitation forestière se tournent désormais vers la Papouasie-Nouvelle-Guinée, a déclaré M. Novotny, qui travaille dans le pays depuis 25 ans.

Dans le passé, les autorités autorisaient principalement l'abattage "sélectif", qui permet aux forêts de se

reconstituer rapidement. Mais cela pourrait changer, ajoute M. Novotny.

"Il y a maintenant une pression pour les grands projets agricoles. Le gros problème ici est le palmier à huile. Une fois que vous avez fait la première coupe, vous venez pour la deuxième et la troisième. Très vite, vous détruisez la structure de la forêt. C'est ce qui s'est

passé à Bornéo", explique-t-il.

Selon le site Global Forest Watch, les forêts de Papouasie-Nouvelle-Guinée couvraient 93% des terres en 2010. Entre 2001 et 2020, l'organisation estime que le pays a perdu 3,7% de ses forêts.

Comme une centaine d'autres pays, la Papouasie-Nouvelle-Guinée s'est engagée lors de la COP26 début novembre à mettre fin à la déforestation d'ici 2030. Mais l'exploitation illégale des forêts a pris une telle ampleur que des ONG et certains acteurs politiques locaux appellent les autorités à prendre des mesures urgentes.

Le paradisier de Raggiana figure sur le drapeau du pays et, bien qu'officiellement une seule espèce apparentée -- le paradisier bleu -- soit classée comme "vulnérable", les biologistes affirment que personne ne connaît avec certitude son état de conservation.

Un autre oiseau suscite des inquiétudes: le perroquet de Pesquet, dont les plumes rouges et noires sont portées lors de cérémonies indigènes.

"Ses plumes rouge vif sont très prisées pour les coiffes", explique Brett Smith, conservateur du parc naturel de Port Moresby, disant craindre qu'il y ait aujourd'hui plus de plumes de perroquet de Pesquet dans les tenues traditionnelles que sur les oiseaux vivants.

## Recettes

### Petits biscuits de Noël



#### Ingrédients :

250g Farine  
100g Beurre ramolli  
50g Amandes en poudre  
125g Sucre  
2Oeufs (dont 1 jaune pour la dorure)  
1cuil. à café Levure

#### Préparation :

Mélanger dans une grande jatte la farine, le levure, le sucre et la poudre d'amandes.

Ajouter le beurre et un oeuf, puis travailler avec une fourchette.

Pétrir ensuite avec les mains (faire une "boule"), et l'assaisonner au choix avec : 4 épices, cannelle/orange, citron...

Étaler la pâte avec un rouleau et découper des formes à l'emporte-pièce, les disposer sur une plaque garnie de papier sulfurisé.

Étaler un peu de jaune d'oeuf avec de la cannelle sur les biscuits, pour qu'ils soient bien dorés, et enfourner 7 à 10 min (à surveiller).

Pour la décoration (yeux, boutons ...) mélanger 1 blanc d'oeuf et du sucre glace et faites appel à votre imagination !

## De la prison pour une récidiviste des appels malveillants aux pompiers

Une femme de 42 ans, déjà condamnée en avril pour des milliers d'appels aux pompiers, s'est vu infliger lundi une peine de 10 mois de prison par le tribunal de Montluçon pour avoir recommencé à harceler les secours.

368 appels comptabilisés aux pompiers de l'Allier entre sa sortie de prison, le 9 octobre et le 19 novembre. S'alcoolisant massivement, cette femme appelait pour parler ou se plaindre.

Parfois, des interventions ont été nécessaires car elle affirmait s'être plantée un couteau dans la main, s'être défenestrée ou alors qu'il y avait le feu chez elle.

Quand les secouristes sont arrivés à son domicile, le 28 novembre et le 2 décembre pour des malaises et une blessure à la tête, elle s'en est pris à eux, les a accusés de viol, a frappé l'un d'eux et tenté de badigeonner un autre avec son sang alors qu'elle se savait atteinte d'une hépatite C.

Devant le tribunal lundi, la quadragénaire, jugée en comparution immédiate, a assuré notamment que les pompiers ne l'avaient pas comprise au téléphone.

"Les pompiers ne sont pas SOS Amitié, la prévenue ne se remet pas

du tout en question, et on ne peut que l'empêcher de nuire", a déploré le substitut du procureur Christophe Da Costa, qui a requis dix mois de prison ferme.

L'avocat des pompiers et du Service départemental d'intervention et de secours (SDIS) 03, Me Michel Pradillon, a estimé que "le coût des 17 interventions chez cette dame dépass(ait) les 1.200 euros", et surtout qu'elles auraient pu se faire au détriment d'autres plus importantes.

L'avocate de la prévenue, Me Va-

lérie Bourg a quant à elle rappelé la grande détresse sociale de sa cliente, très isolée, ainsi que ses problèmes psychiatriques. Elle a également fait valoir que dans la précédente affaire, un expert avait conclu à une altération du discernement.

L'altération du discernement a également été retenue lundi par le tribunal qui a assorti sa condamnation de 10 mois de prison ferme d'un maintien en détention, 5 ans d'interdiction de séjour dans l'Allier, et l'obligation d'indemniser les victimes.

